

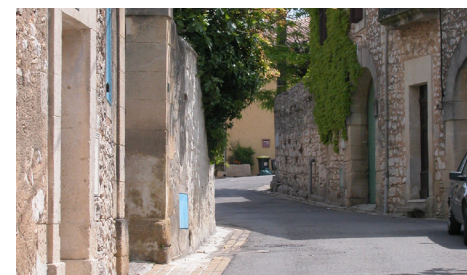


Pays de Lunel



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Boisseron /// Campagne /// Galargues /// Garrigues /// Lunel /// Lunel-Viel
Marsillargues /// Entre-Vignes /// Saint-Just /// St-Nazaire De Pézan
Saint-Sériès /// Saturargues /// Saussines /// Villetelle



Boisseron	///	Campagne	///	Entre-vignes
Galargues	///	Garrigues	///	Lunel
Marsillargues	///	Saint-Just	///	St-Nazaire
Saint-Sériès	///	Saturargues	///	Saussines
				De Pézan
				Villetelle

SOMMAIRE



LE PAYS DE LUNEL EN CHIFFRES

p.05

DES HOMMES, DES FEMMES, UN TERRITOIRE

p.06

La démocratie communautaire

p.08-09

Les compétences de la Communauté
de Communes

p.10-11

UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES AU SERVICE DE PROJETS

p.14-15

LE PAYS DE LUNEL EN ACTION

p.28-29

Développement Économique

p.30

Mobilité

p.39

Au plus près du citoyen

p.43

PAYS DE LUNEL, UN TERRITOIRE QUI CONSTRUIT SON AVENIR



LE PAYS DE LUNEL EN QUELQUES CHIFFRES

14 COMMUNES

50 694 HABITANTS*

ÉVOLUTION TOTALE
HABITANTS 2018/2019

+ 1 050



10 680 ha

D'ESPACES AGRICOLES
soit 2/3 de la surface
du territoire



360

EXPLOITATIONS
AGRIQUES

140

DOMAINES
VITICOLES



5

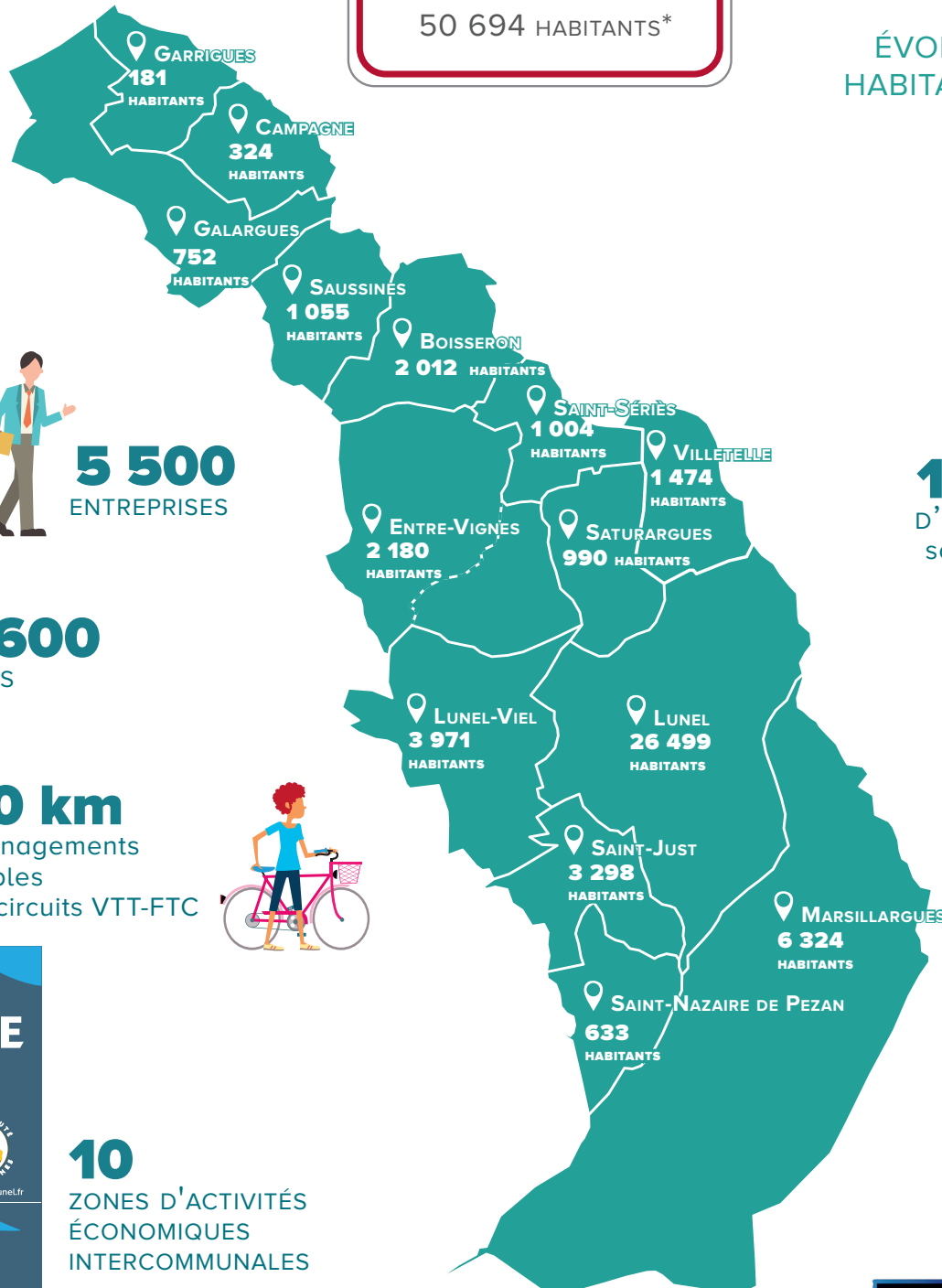
LIGNES DE BUS
INTERCOMMUNALES



1

PÔLE D'ÉCHANGE
MULTIMODAL

Pôle d'échange
multimodal
Occitanie PAYS DE LUNEL



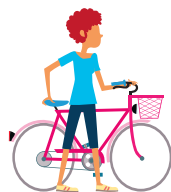
5 500
ENTREPRISES

12 600

EMPLOIS

180 km

d'aménagements
cyclables
et de circuits VTT-FTC



ZAE



www.paysdelunel.fr

10

ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
INTERCOMMUNALES

8

ZONES D'ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
COMMUNALES



* POPULATION TOTALE EN VIGUEUR 01/01/2020
DATE DE RÉFÉRENCE STATISTIQUE 01/01/2017

LE PAYS DE LUNEL DES FEMMES, DES HOMMES UN TERRITOIRE





LA DÉMOCRATIE COMMUNAUTAIRE

Des élus mobilisés au service du Pays de Lunel et de ses habitants

Le bureau

Il s'est réuni 31 fois en 2019



Claude Arnaud
Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel
Maire de Lunel



Richard Pitaval
1^{er} Vice-Président
Conseiller municipal à Lunel
Délégué à l'administration et aux compétences générales, aux ressources humaines et à la communication



Bernadette Vignon
2^{ème} Vice-Présidente
Maire de Marsillargues,
Conseillère Départementale
Déléguée à l'emploi et à l'insertion



Jean-Luc Bergeon
3^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Christol,
Conseiller Régional
Délégué à l'aménagement de l'espace



Jacques Gravegeal
4^{ème} Vice-Président
Maire de Campagne
Délégué au développement économique et à l'appui à la création d'entreprises



Jérôme Boisson
5^{ème} Vice-Président
Conseiller municipal à Villetelle, Président de l'Office de tourisme Intercommunal
Délégué au développement touristique



Hervé Dieulefès
6^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Just
Délégué à la politique du logement et aux transports



Jean-Jacques Esteban
7^{ème} Vice-Président
Maire de Vérargues
Délégué aux moyens techniques et au suivi des travaux, à la sécurité et à la salubrité publique



Martine Dubayle Calbano
8^{ème} Vice-Présidente
Maire de Saturargues
Déléguée à la solidarité territoriale



Francis Pratz
9^{ème} Vice-Président
Maire de Boisseron
Délégué à la gestion des déchets



Jean Charpentier
10^{ème} Vice-Président
Maire de Lunel-Viel
Délégué à la préservation des ressources naturelles et à l'environnement



Robert Pistilli
11^{ème} Vice-Président
Maire de Saint-Nazaire de Pézan
Délégué aux finances



Henry Sarrazin
12^{ème} Vice-Président
Maire de Saussines
Délégué aux actions culturelles et aux nouvelles technologies



Laurent Ricard
Conseiller communautaire
Maire de Garrigues



Denis Devriendt
Conseiller communautaire
Maire de Galargues



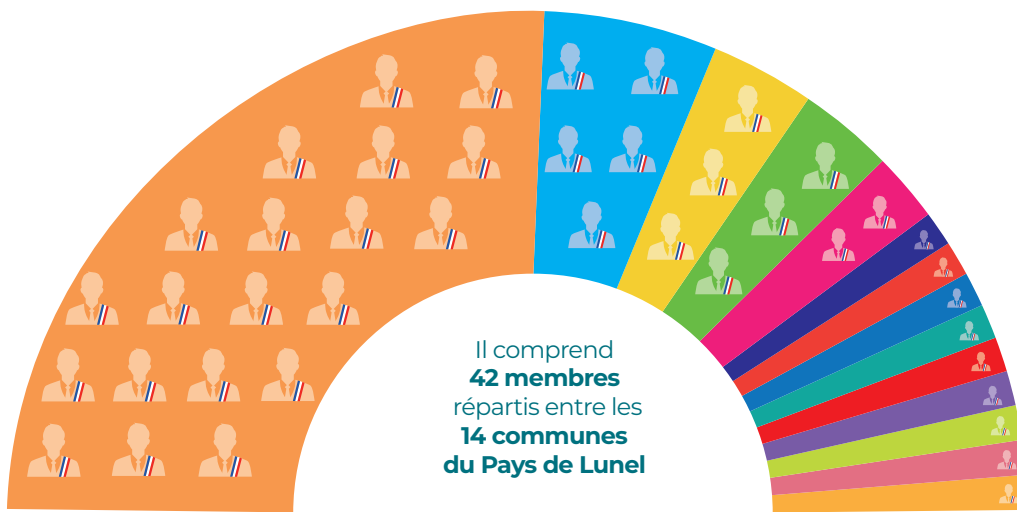
Arlette Larman
Conseillère communautaire
Maire de Saint-Sériès

Les conseillers communautaires

Lunel : Françoise Pouderoux, Jean-Paul Roustan, Christine Meyer, Jean-François Larribet, Frédérique Domergue, Marie Fevrier, Joël Moysan, Nancy Lemaire, Samuel Gautier, Patrick Laout, Philippe Mathan, Danielle Razigade, Christophe Triol, Julia Plane, Claude Chabert, Isabelle Buffet, Philippe Moissonnier, Sylvie Thomas. Lunel-Viel : Sylvie Froidure, Norbert Tinel. Marsillargues : Cécile Macaigne, Jérôme Pietrera, Jean-Philippe Bouchoux, Maryvonne Sabatier. Saint-Just : Joëlle Ruivo, Laurent Ajasse

Le conseil de communauté

En 2019



COMMUNES	TITULAIRES	CONSEILLERS SUPPLÉANTS
LUNEL	20 conseillers titulaires	-
MARSILLARGUES	5 conseillers titulaires	-
LUNEL-VIEL	3 conseillers titulaires	-
SAINT-JUST	3 conseillers titulaires	-
ENTRE-VIGNES	2 conseillers titulaires	-
BOISSERON	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
CAMPAGNE	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
GALARGUES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
GARRIGUES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
ST-NAZAIRE DE PÉZAN	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
SAINT-SÉRIÈS	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
SAUSSINES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
SATURARGUES	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant
VILLETELLE	1 conseiller titulaire	1 conseiller suppléant

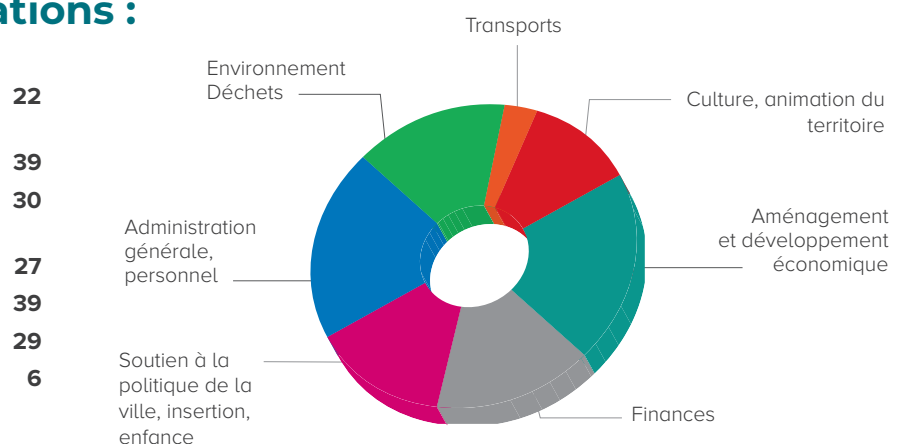
Les commissions

La Communauté de Communes compte **6 commissions permanentes**

- > La commission actions sociales ;
- > La commission développement économique ;
- > La commission environnement et cadre de vie ;
- > La commission finances et moyens généraux ;
- > La commission culture patrimoine et traditions ;
- > La commission gestion des déchets.

Répartition des délibérations :

- Culture, animation du territoire
- Aménagement et développement économique
- Finances
- Soutien à la politique de la ville, insertion, enfance
- Administration générale, personnel
- Environnement, déchets
- Transports



LES COMPÉTENCES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les nouveaux statuts de la CCPL ont été adoptés
lors du conseil de communauté du 28 mars 2019

ÉNERGIE

Soutien aux actions de maîtrise
de la demande d'énergie

POLITIQUE DU LOGEMENT D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Instruction des permis
de construire pour le compte
des communes

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Création, aménagement,
entretien et gestion des
aires d'accueil des gens
du voyage et des terrains
familiaux locatifs

DÉCHETS

Collecte et traitement des
déchets des ménages et
déchets assimilés

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

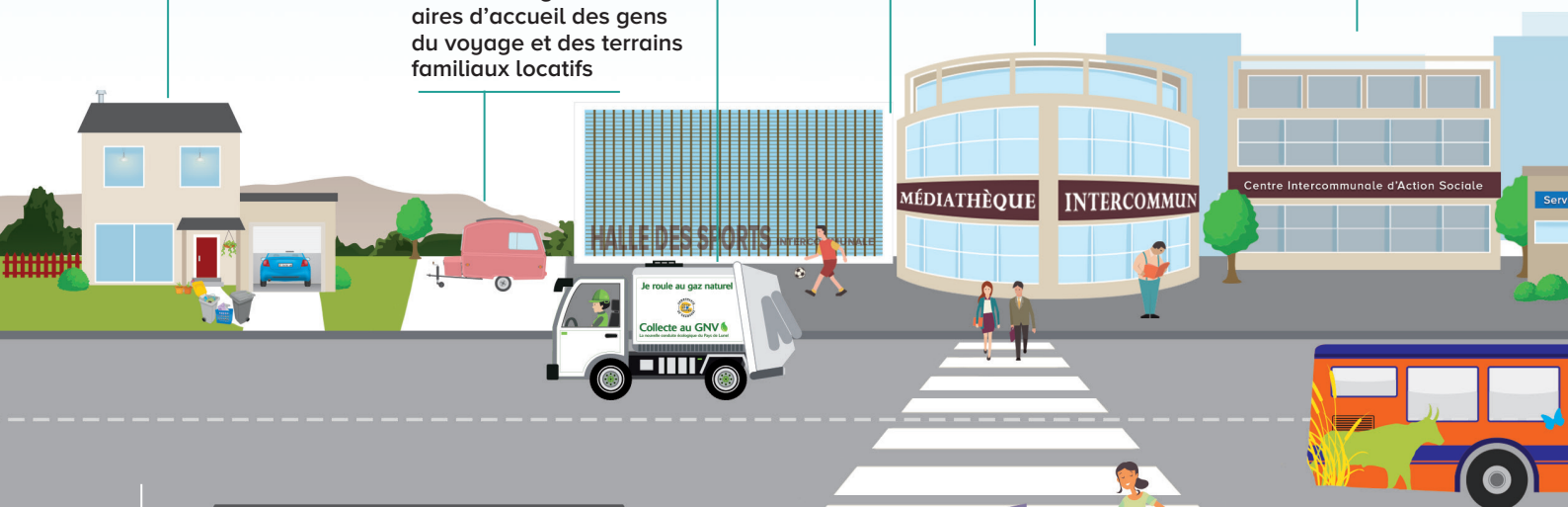
Construction, gestion,
aménagement d'intérêt
communautaire

ACTION SOCIALE D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

Création d'un
Centre Intercommunal
d'Action Sociale
Hébergement d'urgence

ACTION CULTURELLE

Soutien aux animations
Lecture publique



Centre de Loisirs

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Création, gestion, développement et
animation du Relais des Assistant(e)s
Maternel(le)s
Accueils de loisirs sans hébergement
extrascolaire et de type périscolaire pour
le mercredi sans école

VOIRIE

Création, aménagement
et entretien de la voirie
d'intérêt communautaire

FOURRIÈRE

Service de conduite en
fourrière des chiens et chats
errants



DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

Organisation des transports urbains, bus des enfants, transport des personnes à mobilité réduite.

Actions en faveur de la mobilité sur le territoire et de la connexion entre les différents modes de transport
Pôle d'Echange Multimodal

CENTRE DE SECOURS

Participation au financement de grosses réparations, d'extension ou de reconstruction des centres d'incendie et de secours sur le territoire

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; Lutte contre les inondations et la mer ; Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

EMPLOI, FORMATION, INSERTION, ACCOMPAGNEMENT

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

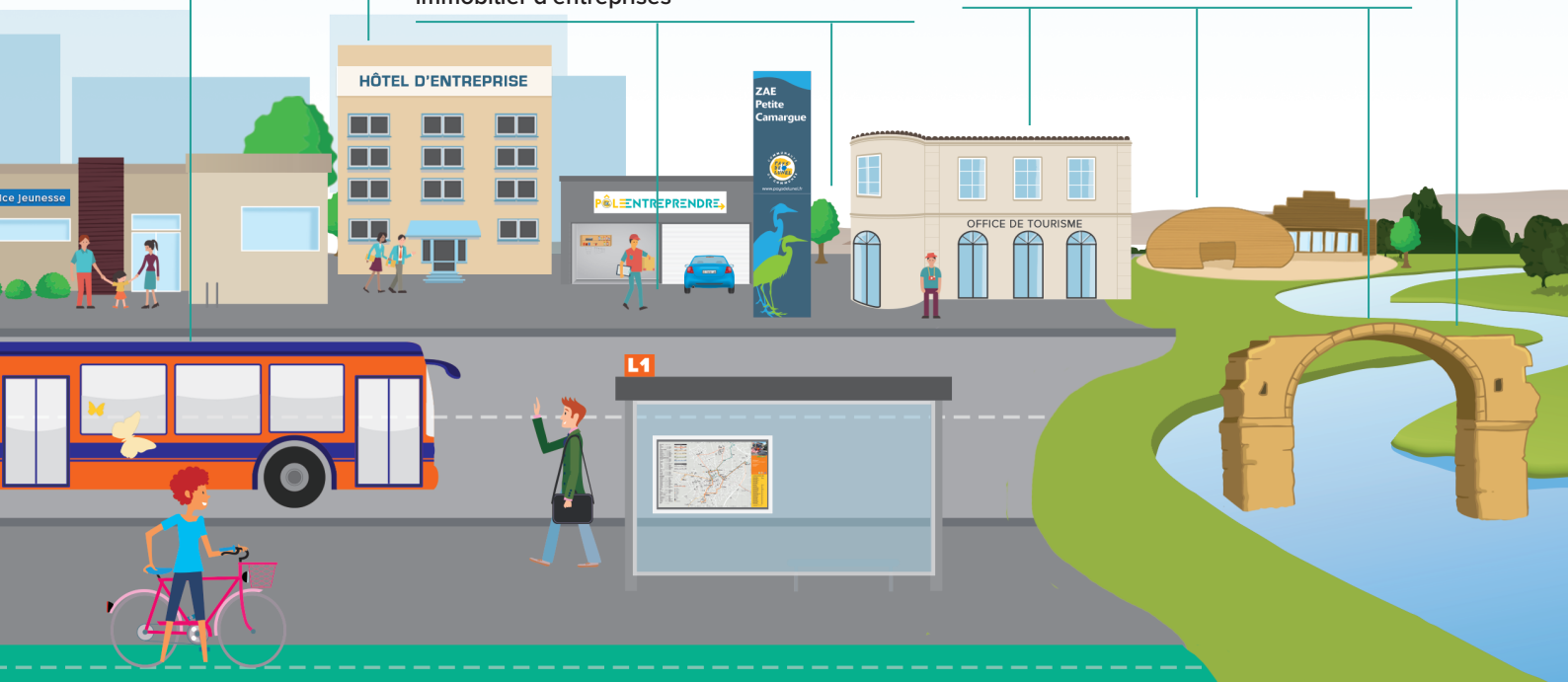
Création et gestion des zones d'activités économiques, soutien à l'innovation et à la création d'entreprises, ateliers relais, immobilier d'entreprises

HORS GEMAPI

Concours à des actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation, à la gestion de crise et aux actions de développement de la conscience du risque, lutte contre la pollution

PROMOTION TOURISTIQUE

Office de Tourisme, pôle œnotouristique Viavino, musée de site d'Ambrussum



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Préservation des espaces naturels, éducation à l'environnement, sensibilisation des habitants

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

SCoT
ADS





Le secrétariat général

En plus de la préparation des bureaux, conseils communautaires et commissions, le secrétariat général assure des missions supports (gestion des agendas, accueil téléphonique, gestion du matériel, du parc de véhicules, et des salles de la CCPL) auprès de :

16 services internes :

- > Accueil
- > Appariteur
- > Service Informatique
- > Service Communication
- > Service Culturel
- > Ressources Humaines
- > Service Finances

6 services externes :

- > Commande Publique
- > Environnement et Transports
- > Gestion des déchets
- > Développement Économique
- > Service Financements
- > Application du Droit des Sols
- > SIG
- > Services Techniques
- > Service Entretien
- > Médiathèque
- > Ambrussum
- > Enfance
- > Pôle Oenotouristique Viavino
- > Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS
- > Pôle Entreprendre Via Innova

Et nos organismes partenaires :

- > Office de Tourisme OTSI
- > Mission Locale
- > PLIE Est-Héraultais
- > Plateforme d'Initiative Locale

Le secrétariat général travaille également en lien avec les communes de la CCPL par de nombreux échanges et l'organisation des réunions des secrétaires de mairie notamment.



UNE ADMINISTRATION ET DES ÉQUIPES



AU SERVICE DE PROJETS





FINANCES

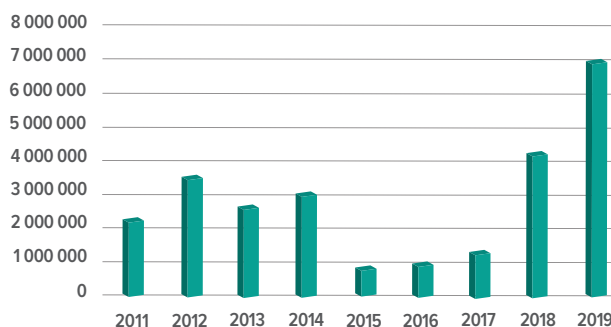
Les principaux enseignements de l'année budgétaire 2019

Un volume d'investissement en forte progression

L'exécution de l'année budgétaire 2019 a été marquée par une augmentation sensible du montant investi sur le territoire à 7,1 millions d'euros (contre 4,4 millions d'euros l'année précédente).



Évolution des dépenses d'équipement



Cet effort consacré au développement du territoire a été rendu possible en s'appuyant sur :

- ▶ **Un autofinancement stabilisé à plus de 2 millions d'euros (2,2 M€ au CA 2019), sans augmentation de la pression fiscale,**
- ▶ **Les ressources propres de la Communauté de Communes, sans recours à l'emprunt.**

Un budget principal et 7 budgets annexes qui expriment fortement la volonté d'investir pour le développement économique du territoire :

Budgets	Reprise du résultat 2018 (en €)	Résultat 2019 (en €)	Résultat cumulé au 31/12/2019 (en €)	Observations
Budget Principal	3 960 892,11	- 2 279 993,76	1 680 898,35	Financement des compétences générales, hors activités économiques et commerciales
Pôle Entreprendre	75 843,22	-20 361,02	55 482,20	Mise à disposition de locaux et accompagnement des jeunes entreprises
Hôtel d'entreprises	17 807,38	-663,17	17 144,21	Location de bureaux bâtiment Athéna
Ateliers relais	751 636,58	181 285,67	932 922,25	Location et vente d'ateliers relais
ZAE Saint-Sériès	94 993,26	179 869,87	274 863,13	Aménagement de zones d'activités économiques
ZAC Petite Camargue	152 964,73	211 304,94	364 269,67	Aménagement de zones d'activités économiques et portage de bail à construction
Pôle cenotouristique	73 333,82	-17 322,85	56 010,97	Fonctionnement et entretien du site Viavino
ZAE Portes du Dardaillon	-345 764,18	-105 045,24	-450 809,42	Aménagement de zones d'activités économiques. Le résultat correspond au financement des études, fouilles archéologiques et achat de terrains
Total	4 781 706,92	-1 850 925,56	2 930 781,36	

L'ensemble de ces comptes administratifs a été approuvé par le conseil communautaire du 20 février 2020.

L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement

Entre 2018 et 2019



Les **recettes** réelles de **fonctionnement** augmentent de 2,1 %



Les **dépenses** réelles de **fonctionnement** augmentent de 3,1%

Un volume d'investissement de l'ordre de 7 millions d'euros

La Communauté de Communes aura investi pour 7,1 M€ en 2019, essentiellement dans les domaines suivants :

► **L'environnement et la gestion des déchets** à travers les travaux de réhabilitation des déchetteries de Lunel et Marsillargues, ainsi que le renforcement des équipements qui leur sont liés, le soutien aux communes dans leurs travaux de réalisation de pistes cyclables, ainsi que le financement des opérations des établissements publics de bassin dans le cadre de la compétence Gemapi,

► **Les équipements structurants** à travers la poursuite des travaux relatifs au Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Lunel,

► **Le développement économique** à travers la poursuite des études et opérations de fouilles sur la zone d'activité du Dardaillon, ainsi que la rénovation de l'ensemble de la signalétique des zones d'activités économiques,

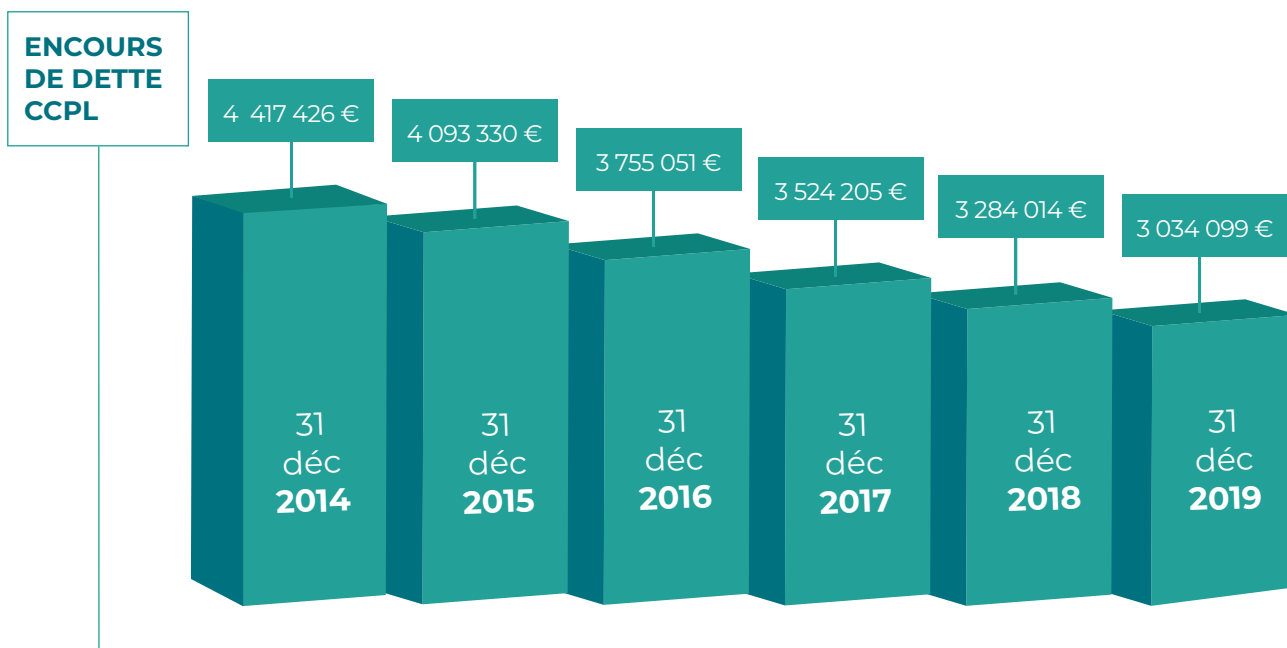
► **La politique culturelle** à travers le renforcement des moyens consacrés à la médiathèque, ainsi que le soutien aux communes dans leur politique de préservation du patrimoine,

► **L'aide au tourisme** à travers l'aménagement du site d'Ambrussum (fouilles archéologiques et équipements).



Un en cours de dette qui continue à se réduire

L'absence de recours à l'emprunt pour financer l'investissement de la CCPL depuis plusieurs années entraîne mécaniquement une réduction de l'en cours :

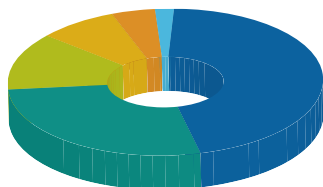




La répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement en 2019

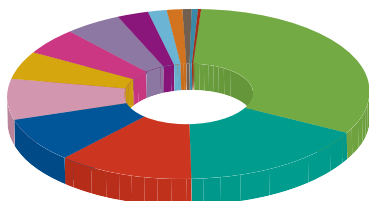
(hors reprise du résultat antérieur) :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
> **28 011 600 €**



■ Fiscalité des ménages	12 804 660 €
■ Fiscalité des entreprises	7 682 580 €
■ Dotations de l'État	3 542 710 €
■ Participation des usagers et remboursements divers	2 223 630 €
■ Subventions et participations des partenaires	1 290 828 €
■ Recettes diverses	467 192 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
> **25 563 503 €**

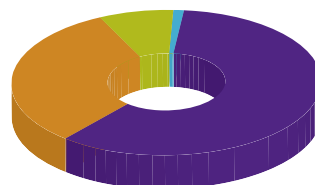


■ Gestion des déchets	8 223 231 €
■ Reversement aux communes	4 247 781 €
■ Reversement à l'État	3 120 508 €
■ Services administratifs et moyens généraux	2 163 701 €
■ Enfance	1 995 839 €
■ Environnement et cadre de vie	1 352 392 €
■ Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion	1 292 825 €
■ Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...)	1 275 905 €
■ Tourisme et œnotourisme	732 647 €
■ Développement économique	442 365 €
■ Transports intercommunaux	355 411 €
■ Aménagement du territoire et urbanisme	185 012 €
■ Frais financiers	126 797 €
■ Charges diverses	49 089 €

Le résultat de fonctionnement atteint 2,4 millions d'euros, et après remboursement du capital de la dette, l'autofinancement représente 2,2 millions d'euros.

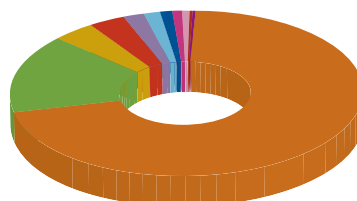
La répartition des recettes et des dépenses d'investissement en 2019

RECETTES D'INVESTISSEMENT
> **6 634 689 €**



■ Reprise du résultat antérieur	3 960 892 €
■ Subventions des partenaires	2 099 539 €
■ Dotations de l'État	512 908 €
■ Recettes diverses et exceptionnelles	61 350 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
> **7 386 469 €**



■ Transports intercommunaux	5 246 774 €
■ Gestion des déchets	1 124 882 €
■ Environnement et cadre de vie	285 061 €
■ Remboursement de la dette	249 915 €
■ Culture et patrimoine (médiathèque, Ambrussum,...)	174 762 €
■ Développement économique	134 775 €
■ Services administratifs et moyens généraux	83 171 €
■ Actions en faveur des personnes en difficultés et insertion	54 683 €
■ Enfance	25 200 €
■ Divers	4 009 €
■ Tourisme et œnotourisme	3 237 €

Le résultat d'investissement atteint -0,7 millions d'euros, hors restes à réaliser.

Après prise en compte des restes à réaliser et reprise des résultats antérieurs, le solde global de clôture (fonctionnement + investissement) représente 1 million d'euros.

COMMANDE PUBLIQUE, AFFAIRES JURIDIQUES, ASSURANCES

La culture « achat » se développe dans la collectivité

Les marchés de la Communauté de Communes du Pays de Lunel

Le service a compté deux personnes (y compris la responsable du service). Une apprentie a complété l'effectif du service en septembre 2019.

Une activité stabilisée en 2019

- > **55 marchés** passés en dessous des seuils européens.
- > **2 marchés** à procédure formalisée.

Le service de la commande publique sécurise les procédures, aide les services dans la définition de leurs besoins. L'année 2019 a vu la mise en place de modèles et de fiches de procédures. Ces outils participent à une sécurisation des procédures et une optimisation du fonctionnement du service. Une planification annuelle des marchés a été créée pour faciliter et coordonner le travail des services.

Le service poursuit la dématérialisation avec la mse en place de la signature électronique.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie à douze reprises en 2019 (+ 4/2018). Elle procède à l'attribution des marchés publics, se prononce sur leurs reconductions ainsi que sur les propositions d'avenants.

Les marchés publics pour le compte des communes

Pour l'année 2019, le service commande publique a poursuivi sa collaboration avec les communes dans le cadre de la mutualisation.

En 2019, **12 marchés (+8/2018) ont été passés pour le compte de 8 communes et d'une SIVOM par le biais du service mutualisé de la commande publique** afin de bénéficier d'une assistance dans la passation de leurs contrats. Ces chiffres ne tiennent pas compte des relances suite à une procédure infructueuse.

Nom de la commune

Boisseron	1
Entre-Vignes	1
Galargues	1
Garrigues	1
Lunel Viel	1
Marsillargues	4
Saint serières	1
Saturargues	1
Sivom des écoles – RPI Fontbonne	1

Assistance Rédaction de marchés ou DSP Assistance pour la relecture de marchés ou DSP

Les groupements de commandes

- > La Communauté de Communes du Pays de Lunel a conclu un **nouveau groupement de commandes pour l'achat et la maintenance de défibrillateurs externes automatisés**. 10 communes et la Communauté de Communes du Pays de Lunel adhèrent à ce groupement.
- > **Le marché de fournitures courantes et bureautique a été reconduit** (3 lots). 11 communes et la Communauté de Communes du Pays de Lunel adhèrent à ce groupement.
- > La convention constitutive du **groupement pour la gestion du parc de photocopieurs** a été adoptée en fin d'année 2019.

Focus sur les principaux marchés publics de l'année

- > **Renouvellement des marchés d'assurances**
- > **Acquisition de documents de médiathèque** (6 lots)
- > **élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial**
- > **Travaux de réhabilitation des déchèteries** de Marsillargues et Lunel
- > **Fourniture d'outils de médiation et équipements pour la mise en accessibilité du site Ambrussum,**
- > **Étude pour le passage en Communauté d'agglomération,**
- > **Missions d'études pour la réalisation de la voie verte** (3 marchés),
- > **Aménagement de la ZAE Portes du Dardailon...**

Les marchés d'assurance et leurs suivis

Le service assurance de la Communauté de Communes du Pays de Lunel suit les contrats et fait le relais auprès des assureurs :

- > **Flotte automobile : 16 sinistres**
- > **Dommages aux biens / responsabilité civile : 32 sinistres**

Le renouvellement des contrats d'assurances a permis de maintenir le coût des primes d'assurances malgré une sinistralité en hausse.



Aménagements d'espaces vert Zone artisanale du Roucagnier

Les affaires juridiques, une sécurité pour les communes

Tout au long de l'année, la Communauté de Communes apporte conseil et appui aux communes en matière juridique.

Pour l'année 2019, les dossiers suivants ont été suivis :

- > **Bilan du schéma de mutualisation** pour l'année et perspective pour le renouvellement du schéma en 2020.
- > **Consultations juridiques**

Les clauses sociales et solidaires

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'engage à soutenir et à faciliter l'accès à l'emploi pour des personnes en grande difficulté sociale et professionnelle à travers les clauses sociales dans ses marchés publics. Exemples : le marché des travaux du Pôle d'Échange Multimodal, le marché d'insertion de la Régie d'Emplois et de Services (prestations de collecte de dépôts sauvages et de cartons dans les commerces, débroussaillage, travaux de réhabilitation des déchetteries de Lunel et Marsillargues).



En 2019

17 094

heures
d'insertion ont
été réalisées

SOIT

35

contrats

POUR

32

participants

L'engagement de la Communauté de Communes en matière d'insertion se traduit enfin à travers le financement du PLIE et de la Mission locale.



Les locaux de la mission locale

LES RESSOURCES HUMAINES

En marche vers l'égalité hommes femmes

Les effectifs



	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	55	59	114
Contractuels	38	27	65
Services civiques	0	0	0
Total	93	86	179

179 EMPLOIS PERMANENTS dont 116 fonctionnaires

Au 31 décembre 2019, la collectivité emploie dans une large majorité des titulaires (63,68 %). Parmi les contractuels de droit public, **5 postes** concernent **des emplois de catégorie A**, **7 des emplois de catégorie B** et **53 des emplois de catégorie C**.

Agents	2016	2017	2018	2019
Catégorie A (19 agents)	13 %	13 %	11 %	7 %
Catégorie B (29 agents)	20 %	19 %	17 %	23 %
Catégorie C (94 agents)	67 %	68 %	72 %	70 %

La prépondérance de la filière technique s'explique par l'importance du service de gestion des ordures ménagères.

La majorité des agents (69 %) a plus de 40 ans.

Les charges de Personnel



Augmentation importante des charges de personnel en 2019 (5,9 millions d'euros) s'explique par le transfert de la gestion des ALSH de Lunel et des mercredis sans école.

À titre de comparaison, en 2018, les charges de personnel ne dépassaient pas leur niveau atteint 4 ans auparavant à 5,7 millions d'euros.

On peut néanmoins avancer que l'évolution contenue des charges de personnel a participé au redressement de la santé financière de la communauté de communes depuis 2013.



Réflexion autour de la protection des agents intercommunaux

Mise en place de visite de site avec les représentants du personnel et les représentants des élus dans le cadre du CHSCT

Le CHSCT a visité 3 sites :

- > les services techniques à Marsillargues,
- > les Fournels
- > et le siège chemin des merles.

Ces visites permettent d'améliorer les conditions de travail des agents si nécessaires par la mise en œuvre de travaux ou l'acquisition de moyens supplémentaires. Dans le même esprit, un calendrier d'exercice évacuations incendies a été élaboré pour 2020.

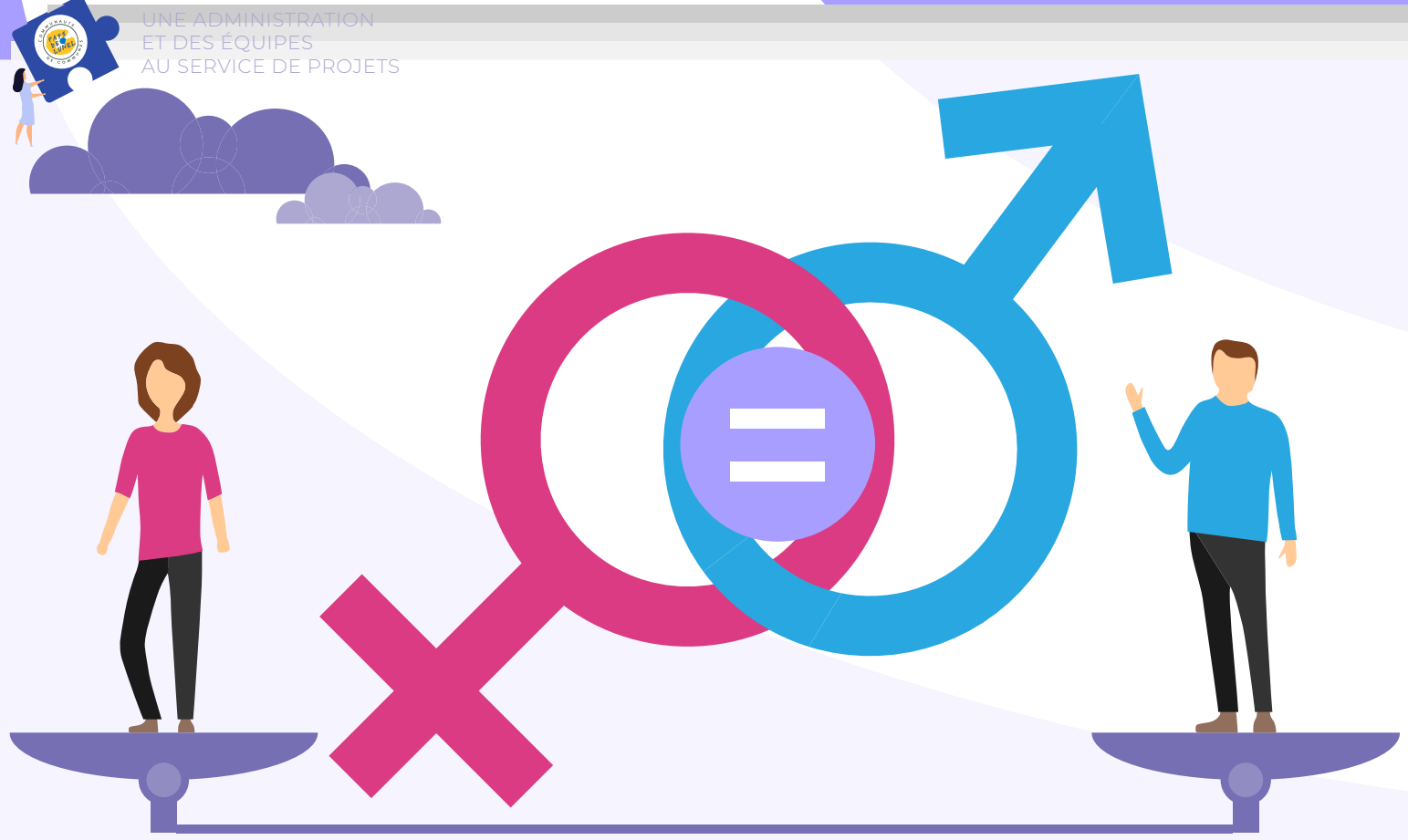
Éco-responsabilité



Des groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année 2019 et un travail de synthèse a été réalisé par les services environnement, communication et déchets. **Les agents sont encouragés à intégrer dans leurs pratiques professionnelles la dimension environnementale.**

Aide sociale

En sus du financement de l'aide sociale accordée aux agents par le biais du COS 34 (36 000 €), la CCPL a octroyé une aide de 15 000 € à l'Amicale du personnel.



Formation

197 jours de formation concernant 121 agents ont eu lieu en 2019 autour des axes prioritaires du plan de formation :

▣ **PRÉSERVER** la santé

▣ **METTRE** en œuvre des éco-gestes

▣ **DÉVELOPPER** les compétences managériales des cadres et favoriser une politique de bien-être au travail

Rapport égalité hommes/femmes 2019

En 2018, le service des ressources humaines a mis en place un plan d'action articulé autour de 7 thématiques :

- > En faveur du personnel,
- > en matière de commande publique,
- > en matière de petite enfance,
- > en matière de culture,
- > en matière de sport,



En 2019, ces axes ont été définis avec pour objectif :

La mise en œuvre progressive de l'accord signé par les sept organisations syndicales représentatives et par l'ensemble des représentants des employeurs publics.

Ce nouvel accord comporte des avancées ambitieuses pour les agents publics, consacre la responsabilité des employeurs notamment en matière de prévention et de lutte contre les violences sexuelles, de harcèlement et les agissements sexistes et prévoit des outils d'accompagnement des employeurs, tels que le fonds égalité.





Entretien route et création passage piéton sécurisé rue du Levant

LES SERVICES TECHNIQUES

Une équipe polyvalente

Les services techniques sont composés de 21 agents. Cette équipe polyvalente travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la CCPL et des communes membres.

Leurs missions sont diverses. Ils interviennent sur l'intégralité des bâtiments intercommunaux (Siège, Ambrussum, Enfance, Pôle entreprendre, Viavino, CIAS, MLI...) afin d'en assurer l'entretien, les contrôles obligatoires et également le nettoyage.

D'autre part, les ST assurent de nombreux services auprès des communes, comme la livraison et l'installation de matériel de prêt (tables, chaises, tribunes et barrières taurines...) ainsi qu'un service de débroussaillage auprès des petites communes du territoire de début avril à fin novembre.

En outre, ils gèrent le site de broyage des végétaux et l'aire d'accueil des gens du voyage.

Leur mission consiste également au suivi et à l'entretien des 10 Zones d'Activités Economiques du territoire (passation et suivi des marchés publics, voirie, espaces verts, éclairage public, nettoyage...).

La conduite du « bus des enfants » est assurée par 2 agents des ST.

Désormais, les services techniques sont également chargés de l'entretien du PEM (Pôle d'Echange Multimodal).

L'ensemble des agents des services techniques sont régulièrement mobilisés sur les événements organisés par la CCPL (Omelette Pascale à Ambrussum, Inaugurations, Marchés de producteurs...) en se chargeant de la logistique technique (livraison et installation du matériel, achats, nettoyage...).

Le prêt de matériel :

En 2019, 85 manifestations ont bénéficié de l'appui des services techniques en terme de prêts de matériel :

Boisseron	6 manifestations
Campagne	3 manifestations
Entre-Vignes	16 manifestations
Galargues	3 manifestations
Garrigues	1 manifestation
Lunel	1 manifestation
Lunel-Viel	5 manifestations
Marsillargues	17 manifestations
Saint-Just	1 manifestation
Saturargues	5 manifestations
Saussines	3 manifestations
Saint-Nazaire de Pézan	2 manifestations
Saint-Sériès	5 manifestations
Villetelle	1 manifestation
Intercommunalité et autres	16 manifestations



UNE COMMUNICATION PUBLIQUE, AU SERVICE DES PUBLICS

La communication du Pays de Lunel accompagne les politiques publiques conduite par la collectivité et décidées par le conseil communautaire. Sa mission est de porter à la connaissance des habitants les différents enjeux, les décisions, les réalisations initiées sur le territoire par les élus.

Au-delà de cette mission, elle joue un rôle important de service public pour contribuer aux changements de comportements en matière d'environnement, de santé, de vivre ensemble et touche à tous les domaines de la vie quotidienne.

Au Pays de Lunel, la communication est un vecteur de dynamisation du territoire. Grâce aux nombreux outils mis en place (le mag, le web, les réseaux sociaux, les newsletters...), elle peut faire écho aux nombreuses manifestations initiées par le tissu associatif, les communes et par ses propres services.

Les outils au service des communes et des habitants :

En 2019

NUMÉRIQUE

5

Sites internet

(Ambrussum, médiathèque, Via Innova, Pays de Lunel, ALSH)

5

Pages Facebook

(CCPL, Médiathèque, Ambrussum, Via Innova, Pôle Entreprendre)

5

Newsletters

(éco, actus du territoire, PEM, Ambrussum)

347

abonnés au compte Instagram Pays de Lunel (@pays2lunel)

le compte Instagram de la Communauté @pays2lunel



PRINT

1

Magazine mensuel

3

Hors-séries

les compétences de la Communauté de Communes, le développement Durable, le PEM.



Le Mag', (à gauche) magazine mensuel de la Communauté de Communes du Pays de Lunel et le hors-série sur l'environnement (décembre 2019)



Le site internet de la Communauté de Communes



Et toujours de nombreux imprimés pour promouvoir les animations du territoire : affiches, programmes, dépliants, flyers...

En plus du Mag' et des déclinaisons numériques des opérations, le service communication aura créé et produit près de **109 outils de communication au cours de l'année 2019.**

Pour aller plus loin

NUMÉRIQUE

2 744

Fans sur la page Facebook du Pays de Lunel au 31 déc 2019 soit + 40 %

63 052

Utilisateurs uniques en consultation sur le site internet du Pays de Lunel soit + 7 %

66

Campagnes d'e.mailing

79 338

Emails envoyés

PRINT & NUMÉRIQUE

255 000

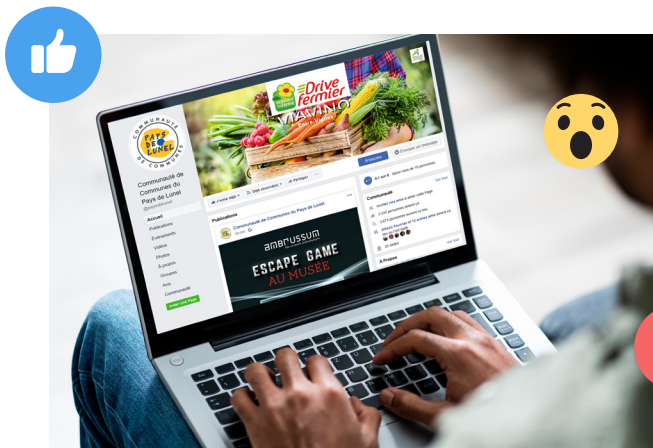
Mag' Pays de Lunel distribués au rythme d'un numéro par mois

109

Créations de supports hors Mag (plaquettes, dépliants, affiches, flyers, etc...)

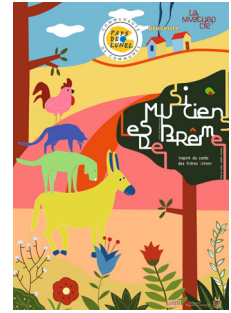
13

Modèles différents de calendriers de collecte



La page Facebook du Pays de Lunel @paysdelunel

CULTURE



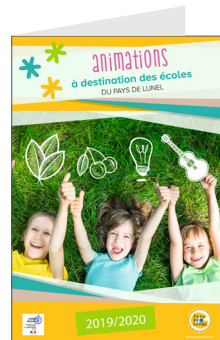
De gauche à droite : programmes pour la médiathèque et pour Ambrussum. Ainsi qu'un flyer pour un spectacle pour enfants en tournée dans les communes du territoire.

DÉCHETS



Ci-dessus, le calendrier de collecte 2019 à gauche et à droite, le guide du compostage donné lors de la remise d'un composteur

ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE



Ci-dessus, à gauche le guide des animations sur l'environnement destiné aux scolaires et à droite l'affiche réalisée pour le marché de producteurs de Pays.

ENFANCE



À chaque vacance scolaire, le service communication réalise un programme pour les ALSH et tous les trimestres un programme pour la petite enfance.



INFORMATIQUE

un parc stabilisé et sécurisé



Au 31 décembre 2019

La Communauté de Communes dispose de :

231

Postes
informatiques
en production

15

Sites distants
dans tout
le parc
informatique

5

Serveurs

38

Imprimantes

14

Copieurs
réseau

190

Lignes de
téléphonie
fixe

61

Lignes de
téléphonie
mobile



901

demandes
d'interventions
(contre 699
en 2018)
Soit une hausse
de 22,5 %

Projets marquants :

Administratif :

- ▶ Recrutement d'un agent supplémentaire
- ▶ Mise en place d'un outil logiciel de dépôt et suivi des demandes, accessible par l'ensemble des utilisateurs.
- ▶ Production de CCTP pour le futur groupement de commande acquisition / location de copieurs
- ▶ Référent équipement en fibre optique de la zone des Roucagniers
- ▶ Lancement d'une refonte complète de la cartographie réseau, pour l'ensemble des sites de la CCPL

Technique :

- ▶ Mise en place d'une solution automatisée de demande d'enlèvements de dépôts sauvages, sur téléphones mobiles, au bénéfice des garde-champêtres
- ▶ Refonte du parc informatique des sites suivants : Ambrussum, ALSH, Via Innova
- ▶ Renouvellement de 27 stations de travail
- ▶ Renforcement de la sécurité électrique par l'adjonction d'onduleurs, de la protection des données grâce aux pare-feux et des dispositifs de stockage
- ▶ Acquisition d'écrans plus ergonomiques pour les sites distants



LA STRATÉGIE EUROPÉENNE 2014-2020 ET LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Volet urbain

Depuis 2016, la CCPL est porteuse d'un dispositif de financement européen Approche Territoriale Intégrée volet Urbain et bénéficie ainsi de 3,2 millions de fonds FEDER (Fonds Européen pour le Développement de l'Économie régionale) mobilisables jusqu'en 2020 autour de 2 axes stratégiques :

- ▶ Mobilité urbaine Multimodale Durable
- ▶ Revitalisation et Aménagement des quartiers prioritaires

L'année 2019 a été consacrée à préparer la fin de ce programme en réalisant les demandes de paiement au fur et à mesure de la réalisation des projets (RN 113, PEM de Lunel, Place Louis Rey) et en mobilisant les derniers crédits disponibles pour le projet d'aménagement des bâtiments du Lavoir pour l'ALSH de Lunel.

Ainsi la quasi-totalité des 3,2 millions dont dispose la CCPL sont engagés, il restera environ 50 000 € à engager en 2020 pour un projet en lien avec la mobilité douce.

Volet rural

Grâce au partenariat avec ses voisins au sein du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Vidourle Camargue, la CCPL a pu se positionner sur deux programmes de financement européen :

- ▶ **LEADER** (Liaison Entre Actions du Développement de l'Économie Rurale) permettant d'obtenir du FEADER (Fonds Européen Agricole pour Développement Rural)
- ▶ L'Approche Territoriale intégrée volet rural permettant d'obtenir du **FEDER** (Fonds Européen de Développement Régional).

Le territoire de la CCPL a ainsi bénéficié d'environ 650 000 € de fonds européens pour 23 projets dont 8 projets portés par la CCPL directement, 12 projets portés par les communes et 3 projets en faveur des entreprises.

Les financements nationaux et régionaux

Dans une logique de projet de territoire et en cohérence avec les différentes stratégies locales, la CCPL veille aux opportunités de partenariat avec d'autres entités. Chaque année de nouveaux projets se voient ainsi financés à travers des contractualisations avec l'État et la Région.

> **Contrat Bourg-Centre** : L'année a été marquée par un travail de fond important réalisé avec les communes éligibles en partenariat avec la Région et le PETR. Ce travail collaboratif, piloté par la CCPL à l'échelle de l'intercommunalité, a permis la signature en 2019 des contrats bourg-centres des communes d'Entre-Vignes, Lunel, Lunel-Viel et Saint-Just.

> **Contrat de ruralité** : La CCPL a intégré le contrat de ruralité du PETR Vidourle Camargue signé en 2017. La préparation de la maquette annuelle 2019 avec les services de la préfecture a permis l'accès à 2 dotations : DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux) et ses cofinancements département et Région. Pour 2019, 15 projets sont accompagnés sur ces 2 dotations d'État dont 1,2 millions inscrits au contrat de ruralité.

> **Partenariat Contrat de Ville** : L'année 2019 est marquée par la signature d'un avenant contrat de ville ainsi reconduit jusqu'en 2022. En 2019, la CCPL a concentré son soutien aux projets du contrat de ville sur la thématique du développement économique et de l'emploi.

> **Partenariat PETR** : Au-delà des dispositifs cités plus haut, 2019 a vu la signature du projet de territoire Vidourle Camargue. La CCPL s'est engagée à relever 3 défis au sein du PETR Vidourle Camargue :

- ▶ **Cadre de vie** : Encourager les actions de préservation d'un cadre de vie privilégié mais en transition et concilier ruralité et urbanité
- ▶ **Développement économique** : S'appuyer sur les ressources locales et le potentiel de chaque territoire pour développer des activités durables, innover et soutenir l'emploi
- ▶ **Vie sociale** : Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale



LE PAYS DE LUNEL EN ACTION





2019, UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En 2019, la réorganisation de la direction du service Développement économique s'est poursuivie dans une stratégie de dynamisation du tissu économique local.

Suite à un départ, un nouvel agent poursuit les missions de prospection foncière et de gestion de l'immobilier d'entreprises. L'installation d'une signalétique homogène et claire aux abords des zones d'activités communautaires s'est achevée.

L'année a été marquée par l'intégration de la CCPL et de Via Innova dans le réseau des développeurs économiques de la région Occitanie pour être identifiés auprès des entreprises. D'autre part, les permanences tenues au Pôle Entreprendre ont été étoffées afin de conforter le lieu comme plateforme entrepreneuriale : **France Active Airdie, Adie, Adil, CCI, Comider, Ad'Oc Conseil, la FDSEA, un juriste en droit rural.**

Dans cette optique, la fibre a été installée avec des accès wifi : les bureaux à l'étage, l'espace Com'Home et les bureaux des entreprises accompagnées en bénéficient également.

> Soutien à la création d'entreprises au travers du guichet unique d'accueil, d'accompagnement et de financement des projets de création-reprise d'entreprise

- ▶ **Participation aux comités d'octroi de prêt d'honneur** portés par Initiative Hérault Est : 23 créations ou reprises d'entreprise financées en 2019, 26 prêts accordés pour un montant de 209 000 €, création directe de 44 emplois.



manière renforcée pendant 7 mois et 3 lauréats.

- ▶ **Copilotage avec l'association BGE Pays de Lunel du challenge « Entreprendre en Pays de Lunel ».** 15 porteurs de projet et entrepreneurs accompagnés de

> Animation du réseau économique et participation à des événements/concours

- ▶ **3 Clubs pro** : 1 sur la communication des entreprises (85 entreprises présentes), 1 autour de la remise des prix du Challenge Entreprendre en Pays de Lunel (72 entreprises) et 1 sur la découverte des vins AOC Languedoc (36 entreprises).
- ▶ **3 Matinales du Pôle** : petits déjeuners BGE Pays de Lunel suivis des rendez-vous experts, organisés par Via Innova autour de différents thèmes (la protection du dirigeant, la gestion du temps, comment charmer votre banquier) avec entre 15 et 30 entreprises présentes.

- ▶ **Co-organisation du 17^e Prix de la TPE avec 1 lauréat territorial (Caycéo)**

- ▶ **9 Formations organisées sur l'année et mutualisées avec le Bic innov'up, Alès myriapolis et l'IMT d'Alès**

- ▶ **Création et lancement des Trophées de l'économie du Pays de Lunel** avec 3 catégories pour que les entreprises puissent communiquer sur leur activité et ce qui les démarquent des autres. Remise des prix prévue en 2020.

- ▶ **Réunion sur la dématérialisation des marchés publics au Pôle entreprendre** avec 13 entreprises afin de les informer pour répondre aux marchés publics et ainsi territorialiser les dépenses publiques. Un événement reconduit en 2020.

- ▶ **Participation de Via Innova au salon de la création** à Vauvert organisé par Pole Emploi.

- ▶ **Participation au salon Place créative** (anciennement Forum de la création) à Montpellier sur le stand de son réseau Réso IP+ by Ad'occ

- ▶ **Participation au Salon du financement à Montpellier** (15 entreprises reçues)

> Aide à la recherche de solutions d'implantation (locaux, foncier, pépinière Via Innova Pays de Lunel)

- ▶ **116 demandes traitées en 2019** : recherche de terrain, recherche de local/bureau, des demandes issues d'entreprises/porteurs de projet extérieurs au Pays de Lunel.

- ▶ **Gestion de 26 locataires** sur l'ensemble du parc immobilier privé de la collectivité.

> Aménagement, entretien et gestion des Zones d'Activités Économiques intercommunales

- ▶ **Gestion des 10 Zones d'Activités Économiques**

- ▶ **Poursuite de la commercialisation des parcelles disponibles sur la ZAE Les Termes à Saint-Sériès** avec 4 terrains attribués et démarrage des travaux de l'entreprise Sandtech, cession d'un lot et des lots sous compromis.

- ▶ **La ZAE Les Portes du Dardaillon entre Lunel et Lunel-Viel** se poursuit avec les études complémentaires, les diagnostics et les fouilles archéologiques. La CCPL recherche 30 ha de terrains pour les mesures de compensation liée à la destruction d'espèce protégée (outarde canepetière).



> Appui au montage de projets ambitieux ou à fort potentiel de développement au sein de l'incubateur/pépinière Via Innova

En 2019

50

Demandes de contact

14

Conventions d'accompagnement signées dont 1 intégrant un hébergement à la pépinière

35

Porteurs de projet reçus en 1^{er} RDV

Au global, **35 projets sous convention** suivis sur l'année 2019 dont 11 hébergés dans les ateliers relais ou les bureaux de la pépinière

4

Dossiers de demande d'aide financière montés pour le compte des entreprises accompagnées



> Soutien financier et technique à des structures dédiées à l'emploi, à l'insertion par l'activité économique et à la formation

- ▶ **Groupe de travail sur la relation entre le monde de l'enseignement et l'entreprise**, animé par Hervé Durif pour établir des actions auprès des jeunes et des établissements d'enseignement
- ▶ **Participation aux comités techniques et de pilotage du PLIE** (choix des opérateurs, suivi des actions, suivi budgétaire...)
- ▶ **Participation au suivi technique des actions identifiées dans l'axe « Accès à l'emploi et à la formation Développement économique »** du Contrat de Ville 2015/2020

200 000

Euros d'aide publique mobilisées dans les dispositifs régionaux

475 000

Euros de levée de fonds

Taux de pérennité des entreprises :

86 %

À 3 ans

73 %

À 5 ans

75 %

À 7 ans



UNE AGRICULTURE QUI CRÉE DU LIEN ET DE L'EMPLOI

En 2019, la Communauté de Communes a poursuivi son engagement dans le développement des circuits courts de distribution en soutenant les actions collectives des producteurs locaux.

Parmi elles, l'opération « De ferme en ferme » consiste en un week-end de portes ouvertes des fermes, le dernier week-end d'avril, au cours duquel les agriculteurs (vignerons, maraîchers, éleveurs...) proposent des visites gratuites et commentées. Les objectifs de l'opération sont multiples : faire découvrir le métier des agriculteurs, tisser des liens entre producteurs et consommateurs, montrer l'importance d'une agriculture durable et de qualité, présenter la richesse du territoire, développer les circuits courts... Débutée dans notre département en 2009, l'opération « L'Hérault de Ferme en Ferme » s'est enrichie chaque année de nouveaux circuits dont celui du « Pays de Lunel » dès 2011.

« L'Hérault de Ferme en Ferme » a réuni, malgré la pluie 2507 personnes sur les 6 fermes qui composent le circuit du Pays de Lunel.



La chèvrerie des Cornues fait découvrir ses chèvres et les produits issus de ses élevages lors de l'opération « De ferme en ferme »



Le marché des Capitelles à Saussines



Marché de Producteurs de Pays dans les arènes

Mettre en valeur les circuits courts

Dans le cadre du partenariat entre la Communauté de Communes et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, 3 Marchés de Producteurs de Pays ont été organisés aux arènes de Lunel pendant l'été.

Bilan : 13 agriculteurs mobilisés dont 4 vignerons et 1 000 verres vendus sur les 3 soirées.

De plus, la CCPL a soutenu le **Marché des Capitelles** organisé par la commune de Saussines avec le soutien de l'association Dimanche Rando 34 : **plus de 400 participants, une dizaine de producteurs de Saussines et des villes voisines.**



Marché de Producteurs de Pays dans les arènes



Le marché des Capitelles à Saussines





LE SCOT

Une année consacrée à la co-construction

► **Deux réunions publiques** ont eu lieu : la première à Lunel et la seconde à Boisseron.

► **Deux réunions avec les Personnes Publiques Associées** ont permis notamment d'échanger, de dialoguer et de co-construire le projet avec les partenaires institutionnels.

► **Une présentation du projet** a été faite devant la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

► **Un travail de fond** se poursuit pour intégrer tous les avis recueillis, se saisir des obligations et rendre compatible le SCOT avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).



APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

INSTRUCTION

Ce service mutualisé est mis à disposition des communes par le biais d'une convention sur la période 2016-2020. Des permanences sont assurées dans les communes tous les quinze jours sur rendez-vous.

En 2019, le service ADS a fait évoluer l'offre aux administrés en mettant en place la saisine par voie électronique pour les autorisations du droit des sols, dispositif proposé à l'ensemble des communes entrant dans le cadre de la convention de mise à disposition.

En 2019, le service ADS a instruit les autorisations d'urbanisme pour 10 communes : Boisseron, Garrigues, Lunel-Viel, Marsillargues, Entre-Vignes, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Saussines.

Évolution du nombre de Permis de construire

	2018	2019
BOISSERON	19	15
ENTRE-VIGNES	-	22
GARRIGUES	11	5
LUNEL-VIEL	44	37
MARSILLARGUES	26	40
SAINT-CHRISTOL	11	-
SAINT-JUST	17	10
SAINT-NAZAIRE DE PÉZAN	3	5
SAINT-SÉRIÈS	11	30
SATURARGUES	6	8
SAUSSINES	9	8
VÉRARGUES	1	-
TOTAL	158	180

Total des dossiers instruits

	2018	2019
BOISSERON	77	52
ENTRE-VIGNES	-	48
GARRIGUES	19	19
LUNEL-VIEL	143	114
MARSILLARGUES	103	131
SAINT-CHRISTOL	32	-
SAINT-JUST	32	26
SAINT-NAZAIRE DE PÉZAN	12	17
SAINT-SÉRIÈS	39	52
SATURARGUES	21	18
SAUSSINES	51	38
VÉRARGUES	14	-
TOTAL	543	515

En quelques chiffres :



Conformité

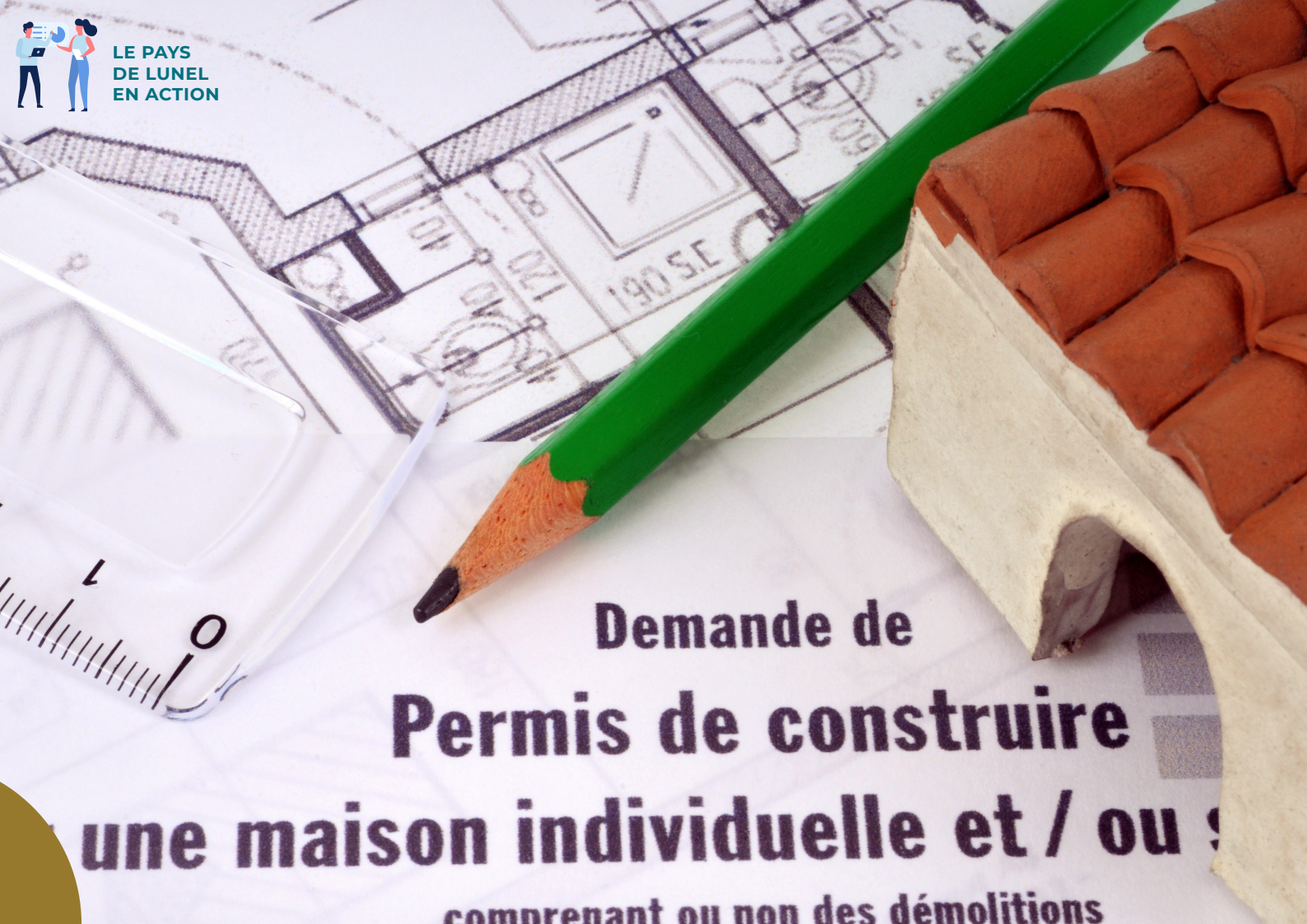
201 dossiers ont été pris en compte pour :

- ▶ Des contrôles de conformité à l'achèvement des travaux.
- ▶ Des demandes de rapports de constatation.
- ▶ Des PV d'infraction au code de l'urbanisme.

Répartition des dossiers par commune :

BOISSERON	33
ENTRE-VIGNES	9
GARRIGUES	1
LUNEL-VIEL	50
MARSILLARGUES	36
SATURARGUES	9
SAUSSINES	19
SAINT-JUST	32
SAINT-NAZAIRE	5
SAINT-SÉRIÈS	7





Demande de Permis de construire une maison individuelle et / ou comprenant ou non des démolitions

Résultats du traitement des dossiers :

126

Proposés de décisions de non opposition à la Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux (DAACT)

30

Proposés de décision de mise en demeure

23

Déclarations d'Achèvement et de Conformité des Travaux (DAACT) irrecevables

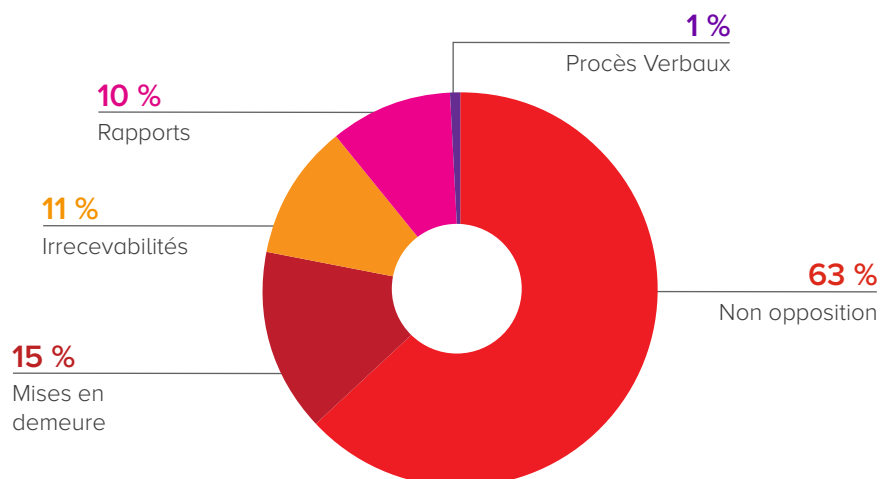
20

Rapports de constatation

2

Procès-Verbaux d'infraction au code de l'urbanisme

Répartition par résultats





LE PROGRAMME D'INTERÊT GÉNÉRAL

Le Conseil de communauté a validé la participation de la Communauté de Communes du Pays de Lunel au Programme d'Intérêt Général (PIG) nommé « Hérault Rénov' » visant à l'amélioration d'ensembles immobiliers ou de logements privés dans des zones urbaines et rurales.



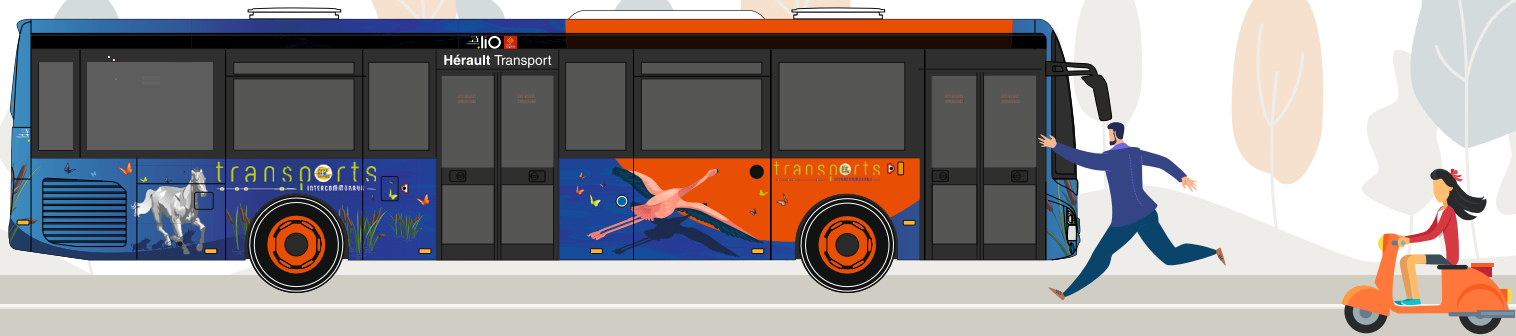
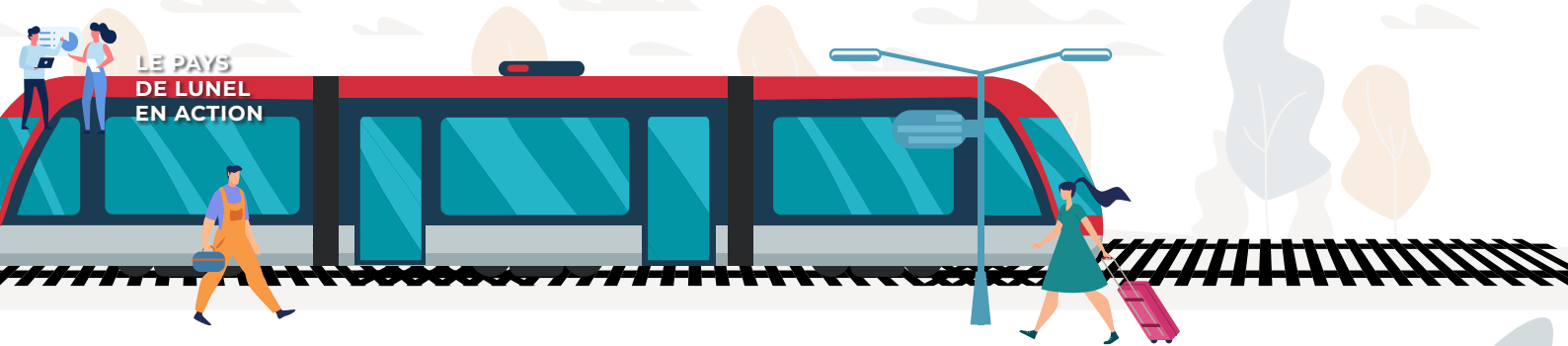
Une convention mettant en œuvre ce dispositif a été signée par le Conseil Départemental de l'Hérault, l'État, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, la Communauté de Communes le Clermontois, la Communauté de Communes la Domitienne et la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup ainsi que la Communauté de Communes du Pays de Lunel le 11 février 2019.

Au terme de ce programme triennal, ce PIG devrait contribuer à **la rénovation de 657 logements dont 117 pour la Pays de Lunel** :

- ▶ **531 logements** relevant de propriétaires occupants,
- ▶ **81 logements** locatifs appartenant à des bailleurs privés
- ▶ **45 équivalent-logements** en copropriété présentant des signes de fragilité. Ce dispositif doit permettre de lutter contre l'habitat indigne, d'optimiser la rénovation énergétique ainsi que l'autonomie des propriétaires occupants et des locataires.

Le coût total de l'opération est estimé à 13 789 707 € TTC dont 94 % consacrés pour l'investissement et 6 % pour le suivi-animation.

La participation de la Communauté de Communes du Pays de Lunel devrait s'élever, sur la durée totale du programme, à 126 864 € TTC pour l'investissement et 13 829 € TTC pour l'animation.

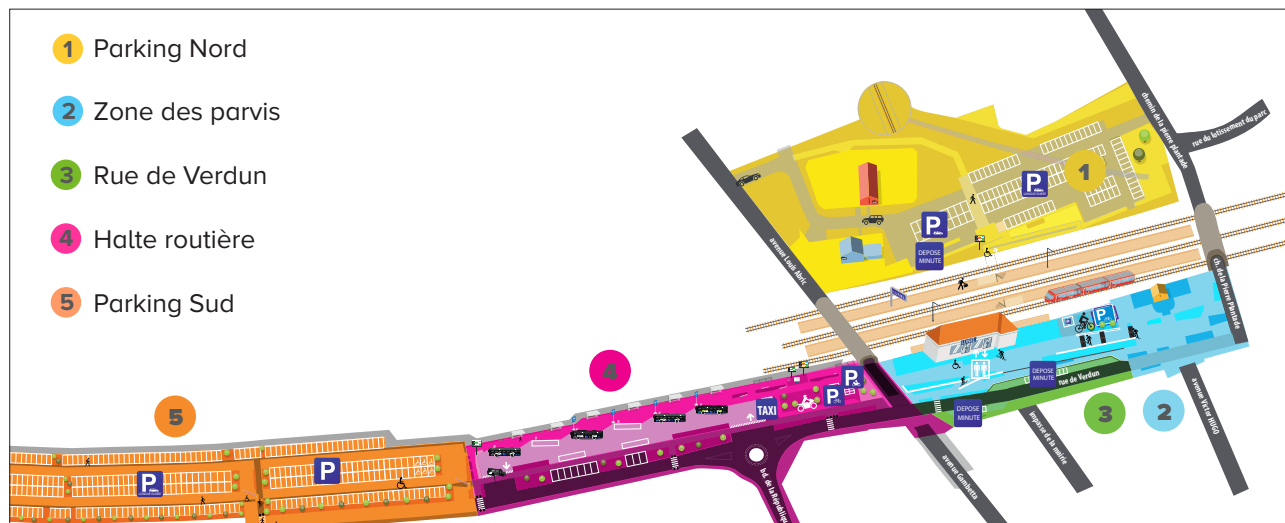


MOBILITÉ FAIRE BOUGER LES LIGNES



PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL

Encourager la mobilité, favoriser la proximité



Le parking nord est inauguré en avril 2019



Parking nord, zone des parvis et rue de Verdun (photo juin 2019)

Inaugurés en avril 2019, le parking nord (145 places) et la zone des parvis de la gare ont été ouverts au public et aux usagers. Les aménagements paysagers se sont poursuivis et ont été réalisés sur la rue de Verdun (plantations des arbres et grimpants). Plusieurs compléments ont été également apportés : des arceaux

vélos, une station de gonflage, des potelets, des protections sur les espaces verts du parvis bas à proximité immédiate de la voie de circulation, un portique amovible anti-intrusion à l'entrée du parking nord depuis l'avenue Abric.



Le devenir de l'ancienne gare en réflexion

Comme 3 000 autres à travers la France, l'ancienne gare de Lunel a perdu sa fonction ferroviaire. Ce bâtiment désaffecté s'est révélé lors des travaux d'aménagement du PEM. L'édifice, qui a déjà connu plusieurs vies – bâtiment voyageurs, logements, et soutien des voies ferrées – a perdu son usage urbain il y a quelques années. Jouissant d'une situation centrale, située au cœur de la mobilité quotidienne de plus de deux mille personnes, l'ancienne gare pourrait s'ouvrir à nouveau vers la ville et ses habitants.

Comment réouvrir au public un ancien bâtiment public ?

Comment programmer les anciens bâtiments ferroviaires en fonction des besoins locaux ? Une réflexion a été lancée pour trouver de nouvelles pratiques. Portée par « La preuve par 7 », cette démarche est pilotée par M. Patrick BOUCHAIN, lauréat du Grand Prix de l'Urbanisme 2019. Cette initiative constitue une réelle opportunité pour réfléchir avec les acteurs locaux au devenir de ce bâtiment.

La rue de Verdun poursuit sa transformation

Ce tronçon a été fermé à la circulation pour laisser place à la démolition des murs et à l'élargissement de la rue de Verdun dans la continuité de la première tranche de travaux réalisés. La pose du réseau d'eau pluviale, menée à plusieurs mètres de profondeur depuis le ruisseau du Bouzanquet vers l'avenue Louis Abric est achevée. Cette

nouvelle canalisation indispensable au projet, améliore les conditions hydrauliques du secteur en collectant également les eaux pluviales du parking nord. En 2019, la construction des ouvrages de génie civil ont démarré : murs, rampes d'accès et escaliers et préfigurent le futur espace consacré au stationnement des 2 roues et à l'information voyageurs.



1 Rampe d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. 2 Escalier menant aux quais voyageurs. 3 Rampe d'accès au parking 2 roues depuis la rue de Verdun





4 Pose des murs de soutènement sur la rue de Verdun. 5 Travaux sur les réseaux sur le carrefour Verdun/Gambetta. 6 Réfection des trottoirs et des réseaux le long de la rue de Verdun

La halte routière prend forme

Dans la continuité de la rue de Verdun, au droit du boulevard de la République, la future halte routière prend forme. Elle accueillera 6 quais de bus et disposera d'informations voyageurs.

Plateforme de la future halte routière avec pose des réseaux et des bordures (photos du 11/12/19)





Les travaux s'enchaînent sur le futur parking sud

Débutés également dès avril 2019, les travaux relatifs à la création du parking sud couvre plus de 7 000 m² pour accueillir à terme 355 places de stationnement gratuites et aménagées.



Vue aérienne du parking sud



Pose des bordures et caniveaux, réglage de la plateforme avec sous-couche GNT

Lauréat / Prix 2019

 **Pôle d'échange multimodal**
Occitanie PAYS DE LUNEL

Cité en exemple par la Fédération Nationale des Travaux Publics, le Pôle d'Échange Multimodal de la Gare de Lunel a reçu le Prix de l'Investissement Local 2019 lors des Trophées des Travaux Publics de l'Hérault.

Pour leurs efforts dans l'intégration de clauses d'insertion sociale, la Communauté de Communes et certaines entreprises participant au chantier ont été également récompensées par le « Trophée de la Clause 2019 » remis par le PLIE Est Héraultais.





LES TRANSPORTS INTERCOMMUNAUX DU PAYS DE LUNEL

Depuis son lancement en 2010, **près de 800 000 passagers ont été transportés**. Le réseau des transports intercommunaux n'a cessé de s'adapter à de nouveaux besoins. De nouveaux véhicules sont rentrés en circulation permettant de répondre aux nouvelles demandes et de réajuster les horaires. Malgré les importants travaux menés sur les communes en 2019 ayant impacté les habitudes des usagers, **la fréquentation des transports intercommunaux a augmenté de + 14 %** ; une hausse observée sur toutes les lignes notamment celles du nord du territoire qui ont vu l'arrivée justifiée de véhicules de plus grandes capacités.

En quelques chiffres

La mise en œuvre de la billettique numérique avec validation des titres de transport à l'intérieur des cars permet une analyse de la fréquentation du réseau. On peut retenir les chiffres suivants :

- ▶ **La ligne 1 intra Lunel rassemble 50 % des usagers** pour laquelle les arrêts « République » et « Portes de la Mer » sont les plus plébiscités.
- ▶ **Ce sont les lignes 4 et 5 qui ont subi la plus nette augmentation** puisque le nombre de passagers a plus que doublé, passant de **7 809 en 2010 à 19 432 en 2019**. Sur ces lignes, la Gare de Lunel est la destination privilégiée pour 70 % des usagers.
- ▶ **Les lignes régulières LIO Héroult Transport fonctionnent en complémentarité avec celles du réseau des transports intercommunaux du Pays de Lunel.**
- ▶ **2020 marquera l'ouverture de la Gare Multimodale** avec une offre plus soutenue, de nouveaux services et des correspondances avec le TER.

Une journée pour (re)découvrir les transports intercommunaux du Pays de Lunel

Grande opération nationale, la Journée du transport public s'est tenue le samedi 21 septembre 2019 à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité. Ce jour-là, les transports intercommunaux du Pays de Lunel étaient à l'honneur. À cette occasion, la Communauté de Communes du Pays de Lunel et LIO Héroult Transport ont offert la possibilité de découvrir ou redécouvrir gratuitement les transports intercommunaux... un bon moyen de laisser sa voiture au garage et de prendre de nouvelles habitudes dès la rentrée.



Arrêt République

UN SERVICE VERS LES PLAGES PENDANT L'ÉTÉ

Au cours de l'été 2019, les navettes vers les plages de La Grande Motte ont permis à **8 677 passagers** d'emprunter ce service mis en place par Hérault Transport, 7 jours sur 7 et offrant **4 dessertes par jour** depuis Lunel et de nombreuses possibilités de correspondance avec les autres communes avec les transports intercommunaux.

1€ le trajet
avec la carte 10 voyages,
1,60€ le billet 1 voyage



POUR UN SERVICE DE TRANSPORT ENCORE PLUS ADAPTÉ



Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques du Languedoc Roussillon (GIHP-LR), a pour but l'entraide et la défense des personnes atteintes d'un handicap physique (moteur ou sensoriel).

À ce titre, le GIHP-LR organise le transport en faveur des personnes handicapées membres de l'association, en vue de satisfaire les besoins de mobilité dans le cadre de loisirs et de déplacements professionnels. Depuis mai 2010, la Communauté de Communes du Pays de Lunel, particulièrement sensible aux buts poursuivis par le GIHP-LR, montre un intérêt certain à soutenir cette action.

Les témoignages toujours exprimés confirment son utilité sociale et soulignent son apport en termes de mobilité

pour faciliter la citoyenneté. Le service est orienté dans la prise en charge de personnes présentant une dépendance importante. **Une grande majorité des utilisateurs (78,7 %) sont des personnes en fauteuil roulant ou atteint de cécité (16,4 %).** Le nombre de transports est globalement stable passant de 1 105 en 2011 à 1 102 en 2019 soit près de 100 déplacements par mois.

Afin d'offrir des plages de fonctionnement plus étendues et de dynamiser l'activité, le service a été ouvert le dimanche depuis plusieurs années, pour permettre toute latitude pour les déplacements 7 jours sur 7, favorisant ainsi l'autonomie des utilisateurs, et faisant en sorte que la vie leur soit encore plus facile.

DÉPLACEMENTS DOUX, CRÉER UN MAILLAGE DE PISTES CYCLABLES AMÉNAGÉES ET SÉCURISÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes a mis en œuvre une politique de soutien au développement des déplacements utilitaires c'est-à-dire les déplacements du quotidien. Cette aide aux communes prend la forme d'un fonds de concours « aménagements cyclables ». **L'objectif principal est de créer un maillage de pistes cyclables aménagées et sécurisées sur l'ensemble du territoire.**

Un soutien financier apporté aux communes pour soutenir les aménagements cyclables

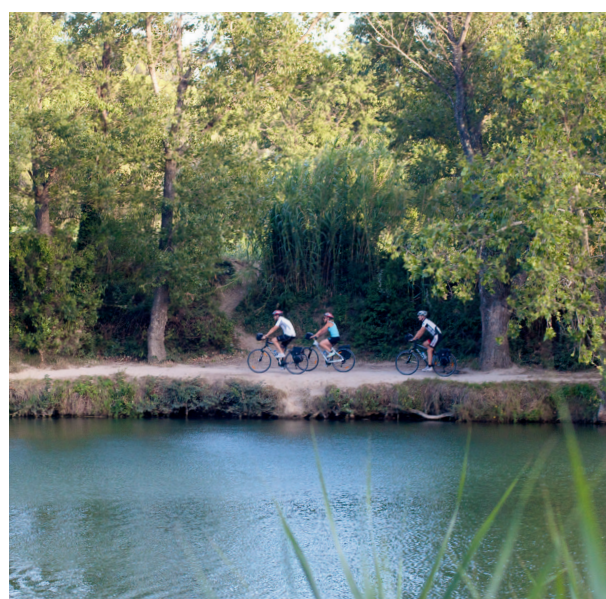
Depuis 2011, 6 fonds de concours, disposant chacun d'un montant de 100 000 €, ont permis de soutenir plus de 13 km de pistes cyclables sur le territoire. La CCPL a souhaité maintenir en 2019 son soutien en proposant un fonds de concours de 100 000 €. Ce fonds s'attache à soutenir les aménagements cyclables sous maîtrise d'ouvrage communale tels que la création de pistes ou bandes cyclables et la mise en conformité d'aménagements déjà existants.

En 2019, la Communauté de Communes a soutenu les aménagements cyclables des communes de Lunel (avenue Maréchal Leclerc, 25 000 € accordés), **de Saint-Just** (Chemin du Fesc, 23 437,50 € accordés), **d'Entre-Vignes** (cheminement doux entre Vérargues et Saint-Christol, 26 562,50 € accordés) et **Lunel-Viel** (rue Antoine Roux, 25 000 € accordés).

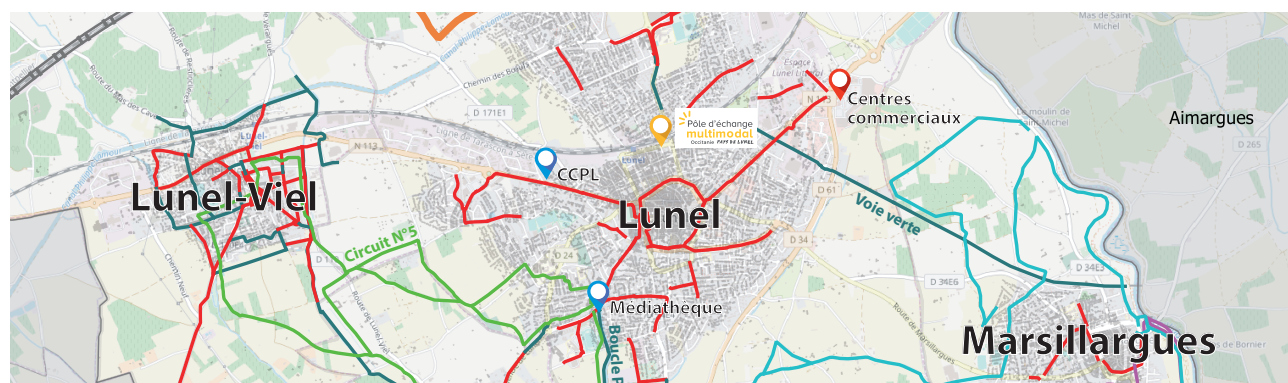
Une voie verte de Lunel à Marsillargues

Dans la continuité de cette démarche, la Communauté de Communes porte le projet de voie verte qui reliera les communes de Lunel et de Marsillargues. Il s'agit de l'ancienne voie de chemin de fer de Lunel qui se termine au niveau du pont métallique enjambant le Vidourle, à Marsillargues, **sur un linéaire d'environ 3 700 m**. Cet aménagement aura une double utilité : loisirs et utilitaires. Les études de maîtrise d'œuvre ont été lancées en 2019 : pour l'accompagner, la Communauté de Communes a fait appel au bureau d'étude MEDIAE associé à SEDOA (bureau d'étude spécialisé dans les ouvrages d'arts) et CAP LS (paysagiste). Démarrage des travaux en 2020.

Repères 2019



Balade le long du canal





LE PAYS
DE LUNEL
EN ACTION



AU PLUS PRÈS DES CITOYENS





LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Taux d'occupation des « appartements de secours »

Occupation Entre-Vignes Saint-Christol	80%
Occupation Saussines	76 %
Occupation Marsillargues	25 %

Repères 2019

Activation du dispositif de mise à l'abri des personnes victimes de violences

10

Mises à l'abri de personnes victimes de violences

2

Suite à une expulsion locative

2

Pour des personnes sans logement

1

Activation du protocole « femme victime de violence conjugale » avec mise à l'abri dans un hôtel conventionné pour 3 nuitées

Accompagner les allocataires du RSA



▶ En 2019, **712 personnes** ont été suivies par le CIAS dans le cadre du RSA (total Contrat d'Engagement Réciproque + sorties sur la période).

▶ Âge moyen des personnes accompagnées au CIAS : **44 ans**.

▶ **373 dossiers sociaux** ont été instruits (en majorité concernant le logement suivi de la santé)

Actions collectives participatives

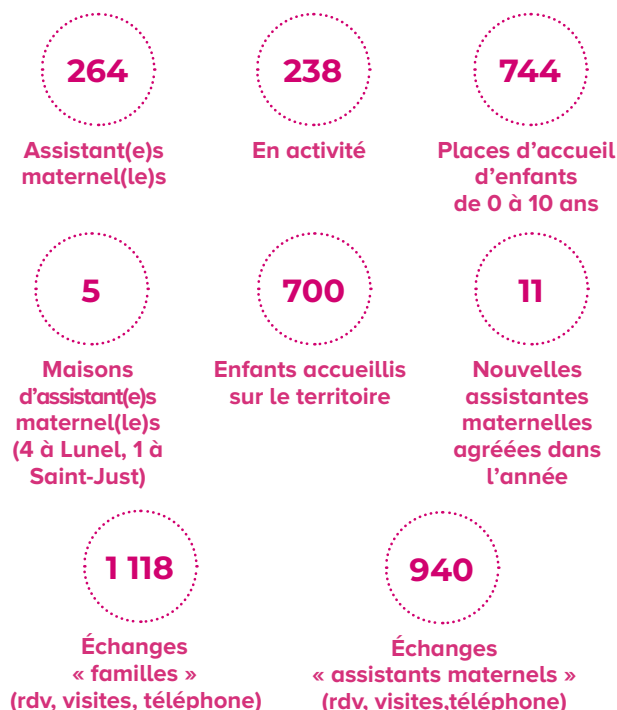
Les référents uniques du CIAS et l'infirmière de l'association Via Voltaire organisent régulièrement des sorties collectives à destination des allocataires du RSA accompagnés par le CIAS. Leur participation est volontaire. L'objectif : lutter contre le fort isolement social. 8 sorties ont été organisées en 2019.

ENFANCE/ PETITE ENFANCE

LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNEL(E)S (RAM)

Le RAM se déploie sur les 14 communes du territoire tout au long de l'année en proposant des ateliers, des rencontres pour favoriser les échanges entre assistants maternels, parents et enfants. Le RAM accompagne les différents publics grâce à des permanences administratives au service enfance ou délocalisées en accueil physique ou téléphonique.

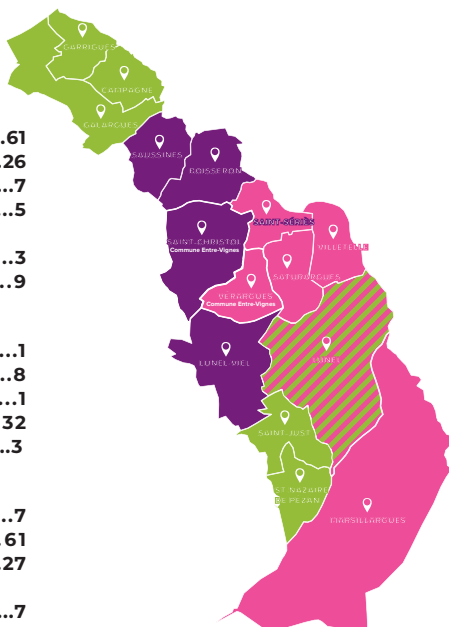
Le RAM en 2019, c'est :



3 éducatrices jeunes enfant se partagent le territoire par secteur géographique

Nombre d'assistant(e)s par Commune

Secteur A	
Lunel.....	61
Marsillargues.....	26
Saturargues.....	7
Saint-Sériès.....	5
Vérargues (Entre-Vignes).....	3
Villetelle.....	9
Secteur B	
Campagne.....	1
Galargues.....	8
Garrigues.....	1
St-Just.....	32
St-Nazaire de Pézan.....	3
Secteur C	
Boisseron.....	7
Lunel.....	61
Lunel-viel.....	27
Saint-Christol (Entre-Vignes).....	7
Saussines.....	6



Les animations en direction des assistants maternels



La conférence sur les signes d'alerte de l'autisme a remporté un grand succès avec 62 professionnels du territoire dont 25 assistants maternels.



En 2019

- Le RAM participe à l'action Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sous la forme d'après-midi jeux sur le territoire. Partenariat service Enfance / Ludothèque.
- Le RAM accompagne les assistant(e)s maternel(e)s dans leur professionnalisation : 96 assistants maternels du territoire ont participé à des modules de formation continue avec différents organismes de formation labellisés.
- Le RAM participe à différentes instances institutionnelles sur le territoire et le département : coordination CAF, formation initiale des AM, PEDT et comités de pilotage (CEJ, CTG...), commission d'admission crèche, réseau de parentalité.

ENFANCE/ PETITE ENFANCE LES COORDINATIONS INTERCOMMUNALES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Les différentes coordinations du service enfance et petite enfance sont portées par la Communauté de Communes. Les agents apportent leur expertise, accompagnent les communes au service du projet politique.

Leur mission : accompagnement des familles, suivi des familles, suivi des structures, suivi des équipes. Il est interlocuteur privilégié des collectivités et institutions (CAF, Département, jeunesse et sport, ...)

Ces postes sont cofinancés par la CAF.

Elle est mutualisée au sein des :

- ▶ 14 communes du territoire pour le RAM
- ▶ 9 communes (Boisseron, Entre-Vignes, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint-Just, Saint-Sériès, Saturargues Saussines, Villetelle) pour leur politique petite enfance municipale (EAJE)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la commune de Lunel-Viel a intégré le dispositif de coordination petite enfance intercommunale pour son EAJE*.

PETITE ENFANCE



ENFANCE



RAM

CRÈCHES
EAJE*

ALSH

ALP

SÉJOURS

* Établissements du jeune enfant



ENFANCE

LES ACCUEILS DE LOISIRS DU PAYS DE LUNEL

L'année 2019 a été marquée par deux nouveautés liées aux transferts de compétences :

- ▶ l'entrée des accueils de loisirs (ALSH) de Lunel dans le dispositif intercommunal
- ▶ le transfert des accueils périscolaires du mercredi sans école à l'intercommunalité

Les accueils de loisirs du Pays de Lunel, ce sont :

- ▶ Des structures d'accueil mixte (maternel et primaire)
- ▶ sur les temps extrascolaires (vacances scolaires)
- ▶ sur les temps périscolaires (le mercredi sans école)

Elles sont basées à Saint-Just, Saint-Christol et Villetelle, Marsillargues, Lunel-Viel et Villetelle et Lunel depuis le 7 janvier 2019.

- ▶ Des séjours, destinés aux primaires, organisés au travers de **Môm'en'séjours**, sur les vacances scolaires (Hiver/ été)
- ▶ Une capacité d'offre d'accueil de **562 places** (224 en maternelle, 302 en primaire et 36 places « séjour »)

L'année 2019 en chiffres

Les accueils de loisirs extrascolaires ont enregistré sur l'ensemble des structures intercommunales :

Les accueils de loisirs périscolaires ont enregistré sur

Vacances scolaires et extrascolaires :

19 665

Journées/enfants (progression de 46 % comparé à 2018)

328

Enfants accueillis par jour en moyenne pendant les vacances scolaires

480

Enfants accueillis sur une même journée en période estivale (Pic d'activité)

92 %

Taux de remplissage des ALSH en période estivale (hors séjour)

198

Primaires ont participé aux mini séjours (2 jours/ 1 nuit) organisés dans le cadre des activités « nuitées » des ALSH

46 %

D'augmentation de l'activité extrascolaire en raison de l'entrée des accueils de Lunel

L'ensemble des accueils :

8 343

Journées/enfants

239

Enfants en moyenne, accueillis les mercredis sans école

Mom'en séjours :

54

Primaires sont partis lors des deux séjours organisés à la montagne aux Angles : L'un en hiver « ski », le second en été « aventure »

La fréquentation des autres accueils est restée stable sur l'ensemble de l'année.

La mutualisation des moyens

▶ matériels : 4 minibus partagés entre les différents organisateurs d'accueils de mineurs (enfance et jeunesse) du territoire

▶ humains : les équipes pédagogiques ont enregistré 126 agents différents intervenus sur les accueils de la Communauté de Communes (titulaires/ contractuels et saisonniers).

49

Permanents

55

Saisonniers

96

Directeurs/ animateurs en période estivale

18

Agents des communes (mutualisés)

4

Stagiaires extérieurs en formation professionnelle conventionnés



Les deux chauffeurs du bus des enfants

LE BUS DES ENFANTS

Emmène les écoles et les centres de loisirs à la découverte du Pays de Lunel

La Communauté de Communes du Pays de Lunel dispose un service de bus à l'attention des écoles élémentaires et des centres de loisirs du Pays de Lunel.

De septembre 2018 à juillet 2019, **318 sorties ont été assurées par le bus des enfants dont 241 sorties pour le compte des écoles élémentaires et 77 sorties pour les centres de loisirs.** Les sites les plus desservis sont le centre équestre de Saint-Just (41 sorties), la Médiathèque intercommunale (40 sorties), le cinéma Athénée (26 sorties). Au total, 32 sites différents ont été desservis. Le service est apprécié des écoles et des centres de loisirs. Son activité devient intense dès le mois de mars et les sorties de plein air. Le fonctionnement en régie l'autorise à s'adapter à la demande et à optimiser les déplacements.

Pour certains déplacements, la Communauté de Communes offre également la possibilité aux écoles de prendre les transports intercommunaux. Certaines d'entre-elles n'hésitent plus à prendre le bus pour se rendre à la médiathèque intercommunale. **433 titres ont été délivrés au cours de l'année scolaire 2018/2019.**

Repères 2019

318

Sorties réalisées sur le Pays de Lunel au cours de l'année scolaire 2018/2019

32

Sites desservis sur le Pays de Lunel





Visites théâtralisées

TOURISME

L'Office de Tourisme (OT) du Pays de Lunel bénéficie d'une communication touristique élargie et pertinente grâce à des structures telles que le SPOOT Camargue, l'OT Montpellier Méditerranée Métropole, le PETER Vidourle Camargue qui mutualisent ainsi leurs moyens pour des opérations promotionnelles et documents ad hoc : carte œnotouristique pour le territoire Vidourle, carte « Camargue », carte grand Montpellier, salons grand public (Lyon, Anvers, Bruxelles, Barcelone).

L'OT mise sur des animations en lien avec les événements nationaux : Fête de la nature, Temps des jardins, Journées de patrimoine de pays, Nuit des étoiles, Journées du patrimoine, Journée des métiers d'art.

Il a également mis en place des partenariats constructifs avec des associations locales : Bourse aux plantes et aux graines, Portes-ouvertes aux serres municipales, Balade musicale du Canal de Lunel.

Certains rendez-vous, devenus pérennes, sont de plus en plus plébiscités : **3 visites guidées théâtralisées et 6 expositions annuelles à l'OT avec des artistes locaux sur des thématiques en lien avec le territoire.**

Quelques données pour situer l'activité de l'Office de Tourisme :

20 000

Personnes accueillies

18

Évènements à son initiative

17

Opérations hors les murs

1

Agenda de 350 animations

12

Stagiaires sur 46 semaines

132

Heures de formation du personnel

1

Nouveau label obtenu : « Communes touristiques »

AMBRUSSUM

La fréquentation du site et du musée d'Ambrussum s'est maintenue en 2019. La diversité des activités proposées toute l'année (ateliers, visites, conférences, exposition, événements etc.) permet de fidéliser mais aussi de renouveler constamment le public.

Plus de la moitié des visiteurs ayant parcouru le musée sont venus d'abord pour une activité proposée dans la programmation culturelle, ce qui doit nous conforter dans l'idée d'une continuelle dynamisation de l'offre.

Quelques chiffres :

33 800

Visiteurs sur le site

17 500

Visiteurs dans le musée

990

Participants pour l'évènement « L'Omelette pascale »

730

Enfants ont participé aux ateliers individuels des périodes de vacances scolaires

3 300

Enfants accueillis dans le cadre scolaire sur l'année civile (de la maternelle au collège)

600

Participants pour « L'An VIII » (soirée de reconstitution historique)

425

Enfants des centres de loisirs accueillis sur l'année civile



Une exposition pour mettre en valeur les fouilles archéologiques du forum



Depuis 2016, les fouilles archéologiques ont repris sous la direction de Maxime Scrinzi et ont permis de découvrir l'existence sur la colline, d'un véritable forum romain : un immense bâtiment d'environ 800m². En mauvais état de conservation, suite à des siècles de récupération de matériaux, il est parfois difficile à comprendre pour le public. C'est pourquoi une exposition a été organisée par l'équipe du musée pour proposer au public des reconstitutions 3D du bâtiment par exemple, mais aussi présenter les objets découverts.



Une nouveauté : un escape game au musée !



Afin de renouveler et diversifier les publics, la nouveauté de l'année 2019 a été la mise en place d'un escape game. Grande tendance des activités de loisirs en France, les établissements culturels se sont emparés de cette nouveauté pour l'utiliser à des fins ludiques et pédagogiques. Les visiteurs étaient donc conviés, sur inscription, en soirée après la fermeture du musée, à se faire enfermer dans le bâtiment avec l'obligation de résoudre des énigmes pour en sortir. Gros succès de fréquentation puisque les créneaux de jeu étaient complets pour tout l'été, dès le 15 juillet ! Cette activité sera renouvelée durant l'été 2020 et proposée aux groupes sur demande, toute l'année.

LA MÉDIATHÈQUE QUI DIFFUSE DANS LES COMMUNES GRÂCE AU RÉSEAU

Quelques chiffres :

9 239

Abonnés inscrits

Dont **6 458 usagers actifs**, c'est-à-dire ayant effectué au moins un prêt dans l'année

161 207

Documents présents au catalogue intercommunal des collections

Les animations

7 117

Abonnés fréquentent la médiathèque intercommunale

2 122

Abonnés fréquentent les bibliothèques du réseau

10 428

Personnes (8 913 en 2018) ont participé à des actions proposées par l'équipe de la médiathèque et les structures du réseau

203 141

Prêts à la médiathèque

38 468

Prêts dans tout le réseau hors médiathèque intercommunale

Dont

3 000

Enfants et adolescents en accueils de classes

À noter

Parmi les documents empruntés, le nombre de prêts des livres et de la presse imprimée est en hausse :

- ▶ **+ 500 prêts pour la presse**,
- ▶ **+ 2036 pour les livres**, alors que les supports DVD et CD audio enregistrent une baisse plutôt significative (- 4399 prêts en 2019).



L'espace presse de la médiathèque intercommunale

Multimédia

5 880

Connexions (3 003 en 2018) sur les postes publics de la médiathèque

932

Connexions Wi-Fi (499 en 2018)

1 957

Participants aux ateliers accueils de classes inclus (1 559 en 2018)

L'écart continue de se creuser entre le nombre d'usagers de l'ensemble des services (en progression), et le nombre d'emprunteurs (à la baisse). Cette tendance s'inscrit dans la mutation qui s'opère dans les médiathèques au niveau national, où l'utilisateur ne vient plus seulement pour emprunter des documents mais aussi pour participer à des ateliers, assister à des spectacles ou des conférences, se former...

LA CULTURE EN 2019

La Culture est largement diffusée sur le Pays de Lunel, à travers les spectacles, la musique, les festivals, le cirque ou le théâtre.

Au total, plus de 28 représentations ont été proposées gratuitement par la Communauté de Communes sur l'ensemble des 15 communes du territoire en 2019.

La médiathèque intercommunale du Pays de Lunel en association avec le service Culture ont organisé le premier festival petite enfance du Pays de Lunel : Babil. Pendant une semaine, les 0-3 ans ont été à l'honneur avec des spectacles, des jeux, des ateliers qui leur étaient réservés mais également des expositions et des conférences à l'attention des professionnels de la petite enfance. Le public a répondu présente et a largement apprécié cette manifestation.



Sonia Péguin conteuse pour les tout-petits

Des bébés, aux résidents d'EHPAD, en passant par les scolaires, chaque année, des animations culturelles sont proposées à un public très varié.

L'objectif est de faire entrer la culture le plus possible dans la vie des habitants ; car la culture est ce qui nous transforme, ce qui forme notre goût et nous apprend à voir et à entendre.

Quelques chiffres :

28

Représentations sur le territoire

3 200

Spectateurs de tous âges sur la totalité des spectacles

65

personnes par représentation pour les spectacles enfants (idem 2018)

161

Personnes par représentation pour les spectacles adultes et tout public (contre 134 en 2018)

Le public était donc plus présent cette année.

Les partenariats

Chaque année, la collectivité est soucieuse d'aider financièrement les associations du territoire pour leurs manifestations culturelles. Elle s'inscrit en tant que partenaire sur des festivals comme : Traversées, Un Piano sous les arbres, Jazz à Lunel, Total Festum, Just'en verdure, ...

Elle est également présente au côté des associations comme Les ATP Lunel, l'École de musique de Lunel, l'Art de Thalie, Les Mains savantes, Les Amis de la Baragogne, sur des évènements spécifiques ou leur programmation annuelle.

LE FONDS DE CONCOURS PATRIMOINE

Depuis plusieurs années maintenant, un fonds de concours patrimoine a été créé afin de préserver et valoriser le patrimoine historique et architectural des communes du Pays de Lunel.

En 2019, la Communauté de Communes a ainsi aidé financièrement 2 communes membres pour leur projet :

► Saint-Christol commune d'Entre-vignes pour l'aménagement du château des Hospitaliers : **20 000 €**,



Château des Hospitaliers

► Saturargues pour la rénovation de la façade extérieure de l'Hôtel de ville : **19 265 €**

Montant total de ces aides : 39 265 €

LE PAYS DE LUNEL LANCE SON PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Depuis de nombreuses années déjà, la Communauté de Communes du Pays de Lunel est particulièrement attachée aux enjeux du développement durable : programme d'éducation à l'environnement, schéma de déplacements doux, plan de prévention des déchets et territoire économe en ressources, construction de bâtiment HQE et Bâtiment Basse Consommation, engagement de l'ensemble des communes du Pays de Lunel dans la démarche zéro phyto... Le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) poursuit cet engagement : il se situe dans la lignée de l'Agenda 21 et d'une démarche globale d'éco-responsabilité.

Le Plan Climat Air-Énergie Territorial a été rendu obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants au travers la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Il représente l'application locale des engagements internationaux de la France. C'est donc une démarche réglementaire mais c'est surtout pour notre territoire une formidable opportunité de s'interroger sur son avenir et de répondre localement aux enjeux globaux du changement climatique.

L'objectif principal est en effet de mettre en œuvre avec l'ensemble des acteurs du territoire un plan d'actions transversal, des solutions locales et réalistes pour :

- ▶ **ACCÉLÉRER** la transition énergétique,
- ▶ **RÉDUIRE** les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie,
- ▶ **FAVORISER** les énergies renouvelables,
- ▶ et **AMÉLIORER** la qualité de l'air.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : **la mobilité, l'habitat, la gestion des déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et industrielles.** Par ses décisions, par sa proximité avec les acteurs locaux et par son exemplarité, la Communauté de Communes joue un rôle déterminant.

De nombreuses questions se posent déjà sur des sujets sur lesquels on pourrait se sentir démunis ! Quel est le bilan énergétique de notre territoire en termes de consommation et de production ? Quel est l'impact du changement climatique sur notre territoire ? Quels sont nos moyens d'agir localement ?...

Pour mener à bien cette mission, la Communauté de Communes du Pays de Lunel est accompagnée par le groupement composé du bureau d'études AGATTE / GEFOSAT / APIEU. Débutée en septembre 2019, la mission a permis dans un premier temps d'élaborer l'état des lieux du territoire permettant de mieux appréhender les enjeux locaux afin de bâtir prochainement une stratégie et un plan d'actions.



Quelques campagnes de communication



Les habitants du Pays de Lunel adoptent l'écologique attitude | Paysdelunel.fr

Des cartes postales pour commander son composteur



Des panneaux pour les communes pratiquant le Zéro Phyto



Des stop pub à poser sur sa boîte aux lettres



De l'affichage pour les commerces éco-exemplaires



Les élèves découvrent les différentes facettes de l'agriculture

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ÇA COMMENCE DÈS L'ENFANCE

Voici près de 20 ans que la **Communauté de Communes du Pays de Lunel** développe des actions d'éducation à l'environnement auprès des écoles. D'abord proposées comme de simples actions de sensibilisation à la mise en œuvre du tri sélectif et du recyclage, elles constituent désormais un programme complet portant sur la réduction des déchets, le compostage et le jardin au naturel, l'énergie et le changement climatique, le cycle de l'eau et enfin l'agriculture et l'alimentation responsable.

Partageant rapidement avec l'Éducation Nationale des objectifs communs en matière d'éducation au développement durable, **ce programme s'appuie désormais sur une démarche forte en direction des publics scolaires et permet, grâce à votre implication, l'émergence de projets pédagogiques.**

Ainsi, au cours de l'année scolaire 2018/2019, 201 demi-journées d'animations ont été réalisées. Au total, ce sont 51 classes de 18 écoles qui ont bénéficié des animations soit 30 % des enfants scolarisés sur le territoire.

Ce programme d'éducation à l'environnement est conçu comme un accompagnement aux démarches engagées par les enseignants dans le cadre de projets de classe ou d'école et coordonné par les services de la Communauté. Il se présente comme un levier pertinent pour la mise en œuvre de projets pédagogiques favorisant la protection et la mise en valeur de l'environnement, du cadre de vie et des espaces naturels dans une perspective de développement durable.

À ce titre, une nouvelle convention de partenariat en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable, entre la **Communauté de Communes** et la **Direction Académique de l'Hérault** a été engagée pour l'année scolaire 2019/2020.

Repères 2019

201

Demi-journées de sensibilisation à l'environnement en classe

1188

Sur 4 000 élèves scolarisés de 51 classes ont bénéficié des animations tous lots confondus

30 %

Des enfants scolarisés sur le territoire

Au total, ce sont 18 établissements scolaires qui ont bénéficié d'animations et /ou de visites de sites.



Visite de l'Arboretum de Lunel par un des agents de l'Office de Tourisme

UNE OPERATION DE SENSIBILISATION AUX TRADITIONS CAMARGUAISES



Depuis plusieurs années, le Trophée Pescalune organise une opération de sensibilisation des écoles aux traditions camarguaises en deux temps : visite d'une exposition à la Salle Georges Brassens à Lunel à l'automne et journée à la Manade Lafon au printemps.

L'an dernier, **plus de 610 enfants de 27 classes du territoire ont participé à l'opération** (14 classes de Lunel et 13 classes hors Lunel) d'abord à la Salle Georges Brassens puis à la Manade Lafon puis les arènes de Lunel.

Ouvert aux écoles du Pays de Lunel depuis 4 ans, la Communauté de Communes du Pays de Lunel apporte une aide à la mise en place des déplacements et participe aux frais des classes hors Lunel (restauration et frais divers) ; la Ville de Lunel apportant le même soutien pour les écoles de la commune.



UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ : 72 % DE PRODUITS LOCAUX

Mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Lunel depuis 2012 avec le soutien de l'Europe, l'opération « Un fruit pour la récré » consiste à une distribution de fruits de saison et de proximité dans les écoles élémentaires participantes.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, la demande des écoles a été importante : 17 écoles soit 3 150 enfants ont bénéficié tous les jeudis d'un fruit (21 distributions). Plus de 8,3 tonnes de fruits ont été distribués dont 57 % de fruits locaux issus du territoire (pommes, cerises, abricots, pêches, melons,...) et 52% en Agriculture Biologique.

Au cours de l'année scolaire 2018 / 2019 :

17

Écoles inscrites
à l'opération
soit 3 150 enfants

57 %

Des produits
locaux

52 %

De produits
Bio



Budget : **13 790 €**
soit environ **4,5 €** par enfant/an.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Une nouvelle organisation des compétences pour assurer la gestion des milieux aquatiques des bassins versants du Vidourle et de l'Étang de l'Or

Le Pays de Lunel s'inscrit dans deux bassins versants : celui du Vidourle, et celui de l'Étang de l'Or. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) exercent à titre obligatoire les missions visées aux 1^{er}, 2^e, 5^e et 8^e du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement correspondant à la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » dite GEMAPI.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a décidé pour les bassins du Vidourle et de l'Or de confier l'exercice de cette compétence aux Syndicats déjà existants. Un transfert de compétences a permis la mise en œuvre de ces nouvelles compétences à l'**EPTB Vidourle**. Sur le Bassin de l'Étang de l'Or, suite à un travail de définition des besoins par la Communauté de Communes, **le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO)** et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres de l'Étang de l'Or (SIATEO), un schéma d'exercice de la compétence GEMAPI a été proposé et adopté par le Conseil de Communauté du 28 mars 2019. Des conventions

de délégation de compétence ont permis d'assurer la mise en œuvre effective de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations dite GEMAPI sur le bassin versant de l'Étang de l'Or au 1^{er} janvier 2020.





LA PERMANENCE ESPACE INFO ÉNERGIE POUR AIDER LES HABITANTS À MAITRISER LEURS FACTURES D'ÉNERGIE

Une information claire et objective sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

L'Espace Info Énergie porté par l'association GEFOSAT a pour objectif de sensibiliser et d'informer le grand public gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Cette action est confortée par les engagements pris dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et contribue à atteindre les objectifs français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Il apporte notamment un service de proximité aux habitants du Pays de Lunel en assurant une permanence à la Communauté de Communes depuis 2004. Sa mission première est de proposer aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour mieux maîtriser leurs consommations d'énergie (chauffage, isolation, éclairage...) et recourir davantage aux énergies renouvelables : solaire, géothermie, biomasse...

Lors des permanences 2019, 120 contacts (40 en 2018) ont été pris sur le territoire du Pays de Lunel dont 32 rendez-vous personnalisés pour apporter des conseils adaptés aux projets des particuliers. Une chronique mensuelle dans le Mag' a alimenté les conseils aux habitants.



UN TERRITOIRE ÉCONOME EN RESSOURCES

Cette deuxième année du contrat d'objectifs, signé avec l'ADEME en 2018 pour 3 ans, a permis de poursuivre et accentuer certains axes du programme tels que le compostage, le don et le réemploi, le stop-pub.

Concrètement, le programme s'applique à réduire les déchets et améliorer le tri au travers d'actions de sensibilisation du grand public, des associations, des entreprises et commerces locaux et des agents de la CCPL.

Le budget consacré en 2019 à ce programme est de 220 880.71€ soit 4.48€/hab.

En 2019, parmi les 23 actions du programme subventionnées par l'ADEME (aide forfaitaire annuelle), l'accent a été mis essentiellement sur les différents styles de compostage.

- ▶ **Le compostage individuel** : 365 composteurs individuels ont été distribués (contre 261 en 2018) ce qui porte le taux d'équipement des foyers pavillonnaires à 38.04 %.
- ▶ **Le lombricompostage** a considérablement évolué dans les foyers non pavillonnaires : 78 lombricomposteurs ont été installés (contre 22 en 2018)
- ▶ **Les sites collectifs** : 5 sites ont été installés en 2019 dont 1 en cœur de village (Campagne), 11 communes sont donc désormais équipées (à noter 2 sites présents à Marsillargues).



Inauguration de l'aire de compostage collectif à Campagne

Des sites de tailles différentes ont également été installés en entreprise (Sud Embout) en établissement public (Service des routes du Département) et dans des logements collectifs à Lunel (2 mini-sites).

Globalement le compostage sous toutes ses formes est bien implanté au Pays de Lunel. L'un des objectifs pour 2020 sera d'assurer le suivi de tous les foyers via une enquête...

Don et réemploi

La convention avec l'association Emmaüs pour le réemploi d'objets a été signée en mai 2019 ; des travaux dans les déchèteries ont retardé l'ouverture des espaces dédiés à cette collecte.

L'installation dans les déchèteries de Lunel et Marsillargues de 2 containers dédiés à la récupération d'objets divers (mobilier, vaisselle, jouets et matériels de puériculture...) a été réalisée fin octobre 2019.

En 2 mois d'ouverture, 7m³ d'objets de qualité ont été collectés par Emmaüs.



Le container « dons et réemplois » installé à la déchèterie de Lunel

En effet, 95 % de ces objets sont réutilisables en l'état. Autant d'objets qui ne finiront pas aux encombrants !

Stop-pub



21 000 autocollants stop-pub ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres du territoire avec le Mag' en octobre 2019. Suite à cette distribution, il apparaît une légère progression qui porte à 31,46 % les foyers ayant apposé un stop-pub sur leur boîte aux lettres (contre 24,04 % en 2016).



L'autocollant à poser sur la boîte aux lettres



LA GESTION DES DÉCHETS

C'est la cinquième année de comptage effectif des bacs gris pour la mise en œuvre de la TEOMI pour l'année d'imposition 2020 : **762 447 levées de bacs ont été enregistrées en 2019, soit 109 371 567 litres collectés.**

La première part incitative de la TEOM est apparue sur la taxe foncière reçue en octobre 2016, sur les levées comptabilisées en 2015. **La part variable incitative était alors de 10 %.**

Depuis, elle a évolué chaque année, pour être portée à 35 % en 2019.

762 447

soit

109 371 567

Levées de bacs

Litres collectés

Chiffres clefs 2019 pour la collecte en porte à porte :

5 %

Soit 314,15 kg par habitant et par an : baisse de 47,1 kg par habitant, soit 13 % depuis le début du programme de prévention en 2011

et la mise en œuvre de la TEOMI. Les tonnages ont baissé de 5 % de 2018 à 2019. C'est en partie le résultat de la hausse de la part incitative.

12 454

Tonnes d'ordures ménagères résiduelles : bac gris

3 131

Tonnes de matériaux recyclés : bac jaune + caissettes+ verre

198

Tonnes de refus de collecte au centre de tri

En déchèteries :

7 %

Ce sont 27 844 tonnes qui ont été déposées sur les 3 déchèteries et le site de broyage, soit encore une forte augmentation de 7 % par rapport à 2018 et 50 % en 5 ans.

43 628

Tonnes ont été prises en charge par le service public

54,25 %

Taux de valorisation matière (recyclage et compostage)

40,7 %

Taux de valorisation énergétique

5 %

Taux d'enfouissement


LA BRIGADE TERRITORIALE POLICE RURALE (BTPR)




Un agent ASVP constate un dépôt sauvage

La BTPR est composée de 2 agents : 1 garde-champêtre chef principal, 1 ASVP renforcé par 1 agent du service gestion des déchets à hauteur de 40 % de son temps ainsi qu'1 agent administratif du service technique à hauteur de 20 % de son temps.

En 2019, la BTPR a dû intervenir pour des dépôts sauvages :

28 %  **En zone urbaine :**
1132 dépôts sauvages constatés dont 1031 sur Lunel (91 % des dépôts) pour 120 contrevenants verbalisés (1 contrevenant pour 9 dépôts). Une augmentation de 28 % par rapport à 2018. L'ASVP Environnement a parcouru 12 110 km pour couvrir les deux principaux centres villes.

6,5 %  **Hors agglomération :**
560 dépôts sauvages constatés, dont 178 sur Lunel (32 % des dépôts) pour 36 contrevenants verbalisés (1 contrevenant pour 15 dépôts). Une diminution (pour la deuxième année consécutive) de 6.5% par rapport à 2018.

C'est la régie d'emplois et de services du Pays de Lunel qui assure le nettoyage de ces dépôts sauvages à la demande de la BTPR. Ce qui représente un volume de 540 m³ de déchets enlevés en 2019 contre 836 m³ en 2018, soit une diminution de 35,5 %. La BTPR a parcouru 18 762 km pour couvrir les 14 communes qui composent le Pays de Lunel et découvrir les 82 % des dépôts constatés pour seulement 18 % de dépôts signalés (par les mairies, PM ou administrés).

En application du code de l'environnement, l'amende forfaitaire est de 35€ pour les dépôts effectués en agglomération. Pour les dépôts hors agglomération l'amende s'élève à 68€.

Encaissement des timbres-amendes :

- ▶ en 2019 : 5287 €
- ▶ en 2018 : 3919 €

Auquel s'ajoute la facturation de l'enlèvement, soit 3732 € pour 2019 (355 4 € en 2018).

De plus 3 opérations de ramassage de plaques en fibrociment amiantées ont été effectuées (8 dépôts sur 4 communes différentes), représentant un volume de déchets dangereux de 1,8 tonnes déposé à VEOLIA Montpellier pour traitement.

Cette année, la BTPR est intervenue l'équivalent de 20h sur les communes du Pays de Lunel dépourvues d'une police municipale, pour des infractions telles que pollution, camping sauvage, infraction d'urbanisme, divagation de chiens et autres.

Une dizaine d'interventions sur l'aire d'accueil des gens du voyage ont été effectuées pour diverses notifications, maintien de l'ordre ou autres motifs.



Dépôt sauvage sur un des parking de Lunel



RAMASSAGE DES ANIMAUX ERRANTS

La CCPL assure le service de conduite en fourrière des chiens errants, sur prescription du pouvoir de police du maire. À ce titre, un marché de prestation de service a été passé en 2018 avec la société SACPA pour une période d'un an reconductible 2 fois.

D'autre part et conformément à l'article 211.27 du code rural et de la pêche maritime, le prestataire peut intervenir à notre demande pour les chats*.

En 2019, 96 chiens errants ont été ramassés dont 63 sur Lunel, 11 sur Marsillargues et 8 sur Lunel-Viel, les autres se répartissant sur l'ensemble des communes.

**47 ont été restitués à leurs propriétaires,
39 confiés à des associations pour adoption,
Aucun n'a été euthanasié.
10 ont été trouvés morts sur la voie publique.**

173 chats ont été ramassés, dont 89 sur Lunel, 36 sur Marsillargues, 17 sur Villetelle et 14 sur Saturargues, les autres se répartissant sur l'ensemble des communes.

**1 a été restitué à son propriétaire,
6 ont été confiés pour adoption,
22 ont été euthanasiés,
89 ont été retrouvés morts,
55 ont pu être stérilisés et relâchés sur leur lieu de capture.**

REPÈRES 2019

Chiens



96

Ramassés

47

Restitués

0

Euthanasié

Chats



173

Ramassés

55

Restitués

22

Euthanasiés

*lorsqu'une commune constate une prolifération de chats errants, elle peut faire une demande d'intervention auprès de la CCPL. La capture s'effectue sur des points stratégiques identifiés par les services de la ville, grâce à la mise en place de cages-trappe spécialement étudiées pour cela. Une fois capturés, les chats sont conduits au centre animalier et examinés par un vétérinaire afin d'évaluer l'état sanitaire :

- Les animaux en très mauvais état sanitaire (malades ou gravement blessés) sont euthanasiés,
- Les animaux, sans maître et sauvages, bien portants sont testés FIV/FELV, ils sont alors identifiés au nom de la CCPL, stérilisés et relâchés à proximité du lieu de capture, sur le domaine public. Certains animaux, sans maître, ayant un comportement compatible avec un placement à l'adoption, peuvent être transférés vers une association.



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

24 déc. 1993	Création de la Communauté de Communes. (Boisseron, Lunel, Lunel-Viel, Marsillargues, Saussines, St-Christol, St-Just, St-Sériès, Valergues, Villetelle) et élection de Claude Barral en qualité de Président.
1995	Réélection de Claude Barral à la présidence de la Communauté de Communes et adhésion de Saint-Nazaire de Pézan.
1997	Adhésion de Vérargues et Saturargues.
1999	Adoption de la Taxe Professionnelle Unique.
2001	Élection de François Berna à la présidence.
2004	Préparation des nouveaux statuts en vue d'intégrer de nouvelles compétences et d'intercommunaliser l'Office du Tourisme à 100 %.
2005	Adoption des nouveaux statuts de la Communauté de Communes. Clarification et extension des compétences, définition de l'intérêt communautaire.
2006	Adoption de nouvelles compétences : actions sociales et création d'une médiathèque intercommunale. Approbation du SCOT.
2007	Création de l'Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC. Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale.
2008	Renouvellement du conseil de communauté. François Berna est réélu Président.
2009	Adoption de nouvelles compétences en vue de l'adhésion de la CCPL au SYMBO.
2011	Adoption de nouvelles compétences : gestion et entretien de la Via Ferrata, gestion d'un dispositif de transport à la demande.
2012	Adoption de nouvelles compétences liées à la gestion des ALSH Départ de la commune de Valergues.
2013	Arrivée de 3 nouvelles communes : Campagne, Galargues et Garrigues.
2014	Élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Élection de Claude Arnaud à la présidence.
2015	Vote de la transformation de Viavino en EPIC.
2016	Adoption du projet de territoire.
2017	Prise de compétence GEMAPI.
2018	Adoption des nouveaux statuts de la CCPL par le conseil de communauté : extension de la compétence ALSH - prise d'effet au 07/01/2019
2019	Création de la commune nouvelle «Entre-Vignes» Inauguration de la 1 ^{ère} tranche du Pôle d'Échange Multimodal



Communauté de Communes du Pays de Lunel

152 chemin des merles - CS 90229 Cedex - 34403 Lunel Cedex

Tél . 04 67 83 87 00 // contact@paysdelunel.fr

www.paysdelunel.fr //  [Pays de Lunel](https://www.facebook.com/PaysdeLunel)